

Le développement durable ça se cultive sur le territoire du Nord-Pas de Calais



Stagiaire :
Céline HAUCHARD



Tuteur pédagogique :
David KUMURDJIAN



Maitre de stage :
Christian MUYS

Remerciements

Je tiens à remercier l'équipe du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement et notamment Mr Christian MUYS, président du MNLE Nord-Pas de Calais, pour son accueil, pour tous les échanges que nous avons eu et pour le partage de son expérience.

Je remercie également Monsieur MOULLET, Inspecteur Pédagogique Régional en Sciences de la Vie et de la Terre de l'académie de Lille, pour avoir apporté son expertise professionnelle au projet.

Merci à Catherine LECONTE pour son aide précieuse, à Martine BUENO-CAZEJUST pour ses conseils des plus pertinents et à l'équipe de SupAgro sans qui l'aventure n'aurait pas eu lieu.

Sommaire

Introduction	1
Partie I	2
A. Un mouvement militant qui veut agir	2
I. Le Mouvement National de Lutte pour l'Environnement	2
1. Une association qui a su évoluer en 30 ans.....	2
2. Le MNLE Nord-Pas de Calais souhaite agir pleinement dans le domaine de l'éducation au développement durable	4
3. Le MNLE 69, un exemple départemental	5
II. Une envie de projet d'Education au Développement Durable.....	5
B. Analyse de la demande et problématique	7
I. Transférer ou Adapter	7
II. Problématique.....	8
C. Agir dans un contexte spécifique	9
I. Une analyse du MNLE.....	9
1. La représentation du MNLE.....	9
2. Une situation difficile en tant qu'association	11
II. L'étude de la complexité du Nord-Pas de Calais.....	11
1. Développement Durable et Nord-Pas de Calais	12
2. L'agriculture en Nord-Pas de Calais	13
3. La culture rurale du Nord-Pas de Calais.....	14
4. Nord-Pas de Calais rime avec EEDD ?.....	15
III. L'évolution de l'EEDD dans l'éducation nationale	17
Partie II	18
A. La mise en place du projet « Le Développement Durable ça se cultive »	18
I. La Méthodologie de projet	18
1. Organiser et planifier.....	18
II. Adapter le projet au territoire.....	19
1. L'expérience du MNLE 69.....	19
2. Des spécificités régionales à prendre en compte.....	20
III. Communiquer et développer le projet.....	21
1. Un dispositif de communication.....	21
2. Une démarche réalisée avec l'éducation nationale	23
3. Un dernier coup de pouce : le site internet.....	24
IV. Evaluation : Résultats et Analyses.....	25
1. Une communication dans un contexte particulier.....	25

B. Pour la suite.....	26
I. Un projet qui se concrétisera en septembre.....	26
1. Un emploi en septembre	26
2. Une formation pour le poste	26
II. Continuer la communication.....	26
1. Pour la réalisation du projet.....	26
2. Pour la pérennisation des actions d'éducation au développement durable au MNLE Nord-Pas de Calais	27
C. Mise en relief des enseignements tirés	28
I. Des aptitudes renforcées	28
II. Des compétences de coordinateurs de projets	28
Conclusion	29
Glossaire*	30
Bibliographie et Sitographie	31
Annexes.....	33
Résumé.....

Introduction

Dans le cadre de la licence professionnelle « Coordinateur de projet d'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable et Réseaux », réalisée par SupAgro Florac antenne de Montpellier III, un stage de 14 semaines doit être réalisé. Celui-ci a pour but de mettre en pratique les enseignements sur la coordination de projet en EEDD*.

Le Mouvement National de Lutte pour l'Environnement -Réseau Homme & Nature- agit depuis 30 ans pour la défense de l'homme et son environnement. Des comités locaux et notamment celui de la région Nord-Pas de Calais souhaite développer des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Le comité régional de Rhône-Alpes a commencé à travailler sur ce volet depuis maintenant plus de 10 ans, il a créé plusieurs projet et le dernier en date s'appelle « le développement durable ça se cultive ». C'est un projet pédagogique pour éduquer les enfants au développement durable par la culture d'une parcelle de blé en agriculture biologique.

Le MNLE* Nord-Pas de Calais, fort intéressé par la démarche, a souhaité s'engager sur ce volet en adaptant le projet à son territoire. C'est dans ce contexte qu'une offre de stage sur la mise en place de ce projet d'éducation au développement durable a été proposée.

Ce rapport propose de présenter dans un premier temps l'association commanditaire, *Le Mouvement National de Lutte pour l'Environnement*, ses idées et actions en matière de développement durable. Nous effectuerons alors une analyse de la demande, une formulation de la problématique et en regard de celle-ci, une étude du contexte particulier dans lequel ce stage s'insère.

La deuxième partie abordera de façon plus pratique la démarche réalisée pour répondre à la demande puis nous nous intéresserons à la mise en œuvre du projet. Nous proposerons des préconisations afin d'assurer la pérennisation des activités d'EEDD* pour les années à venir. Enfin, nous évoquerons les compétences développées durant ce stage et les enseignements tirés.

* Cf. Glossaire

Partie I

A. Un mouvement militant qui veut agir

I. Le Mouvement National de Lutte pour l'Environnement

1. Une association qui a su évoluer en 30 ans

➤ Statut et origine



Le Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, association de type 1901, **créé en 1981**, a fêté ses 30 ans. Sa création fait suite à l'expérience de l'association de la défense de la vallée du Rhône (1971/1981).

Il a vu le jour suite à la décision de personnalités scientifiques, universitaires, enseignants, syndicalistes, élus et responsables d'associations qui souhaitaient avoir un **lieu de rencontre pour la réflexion mais aussi l'action**.

➤ Des idées militantes...

Le MNLE, **dénonçant les thèses passéistes**, est convaincu que les progrès et avancées des sciences et techniques peuvent et doivent permettre de donner à l'homme les moyens de s'épanouir dans un environnement qu'il maîtrise.

C'est un lieu de **confrontation entre toutes les composantes de la vie sociale, économique et politique**, qui est reconnu aujourd'hui comme une force de proposition et d'action menant de grandes luttes dans tous les domaines : environnement urbain, forêts, milieux naturels, pollutions industrielles, maîtrise des transports, des déchets et de l'énergie, sauvegarde de l'air et des eaux, etc.

Il intervient à tous les niveaux de décision, toujours dans une politique de développement durable solidaire et partagée telle que l'exprime sa Charte¹.

➤ ... qui évoluent selon le contexte

D'abord séduit par l'idée du sommet de Rio, **Rio +20 a été boudé par le MNLE**, qui n'a pas souhaité y participer. Le bureau national fait un bilan plutôt négatif de ce sommet international : *« Rio+20 est passé totalement inaperçu et ça ne représente plus les valeurs que l'on défend : le rapport de force a été inversé, il y a eu la béatification du capitalisme vert »*.

La réalité d'un Greenwashing de plus en plus présent est pointé du doigt, le concept du développement durable n'est pas le même pour tous. Pour le préciser, l'idée d'un développement souhaitable et souhaité se répand.

¹ Cf. Charte du MNLE – Réseau Homme & Nature

➤ Les adhérents

Aujourd'hui le MNLE national compte une moyenne de 1000 adhérents individuels, 15 collectivités, 50 associations, 3 associations régionales (PACA, Ile de France, Nord-Pas de Calais) et 40 associations départementales ou interdépartementales. C'est une association qui n'a cessée de grandir depuis 30 ans. Elle compte aujourd'hui 2 salariés.

➤ Un réseau structuré

Le développement du MNLE a nécessité la création d'associations régionales, départementales et locales appelées **comités**² (telle que la structure de ce stage : le MNLE Nord-Pas de Calais) ainsi qu'une mise en réseau de ses nombreux partenaires au travers du "**Réseau homme et Nature**".

Il fait suite au bilan réalisé par le bureau national du MNLE dans les années 2000 :

« Le sommet de Rio en 1992 a démontré que les problématiques environnementales devaient être traitées mondialement et de façon transversale sur le plan social sans privilégier le dogme économique. En 2002, Rio + 10, est un constat alarmant, rien n'a changé, la mise en place des politiques et des actions sont curatives (on pollue / on dépollue ; on produit des déchets / on trie nos déchets...), il n'y a aucune prise en compte de la prévention (ne pas polluer, ne pas produire de déchets...). Les piliers du DD privilégient l'économie au détriment des piliers sociaux et environnementaux. A aucun moment on ne remet en cause le fonctionnement même de notre société. En préparation de 2012, Rio + 20, le mouvement doit œuvrer pour la construction des fondements d'une nouvelle société basée sur les rapports sociaux et écologiques pour satisfaire les besoins sociaux et économiques ici et ailleurs. »*

Le réseau « Homme & Nature » a donc vu le jour en **2010**, il vit au travers des actions réalisées en partenariat avec d'autres structures. Ce n'est pas une organisation en tant que tel (avec un code, règlement, appartenance officielle, cotisation, adhésion), cela interviendra peut être plus tard en tenant compte du vécu de ces expériences. Il y a ici la volonté de ne pas y mettre de rigueur "académique et institutionnelle".

Le MNLE s'inscrit vers la construction d'un **travail en réseau** en tenant compte des problématiques de façon transversale dans un contexte de mondialisation. L'objet du **Réseau Homme & Nature** est de favoriser les convergences d'actions entre différents acteurs pour alimenter la réflexion sur divers sujets ou mener des actions, contribuer aux débats, proposer des pistes d'orientation pour l'intérêt commun.

➤ Des actions multiples

Conscient de l'ampleur des risques qui menacent la planète toute entière, le MNLE agit pour la **diffusion des propositions de l'Agenda 21** du sommet de la Terre de Rio et pour leur mise en pratique.

Pour cela les comités réalisent des actions en concordance avec la charte du MNLE National. Certains comités privilégient l'information et l'échange par l'organisation de conférences et débats, la promulgation d'informations ou la prise de position dans de grandes questions d'actualités liées au développement durable.

² Cf. Carte des comités du MNLE - Réseau Homme & Nature

D'autres se sont peu à peu positionnés dans le secteur de l'éducation à l'environnement, c'est le cas notamment du MNLE PACA, MNLE 69 et du MNLE Nord-Pas de Calais.

Pour faire partager ses conceptions et faire connaître les actions de tous ceux qui luttent avec lui pour la défense de l'environnement, le MNLE publie une revue **Naturellement** qui par ses articles et les contributions de personnalités qualifiées, a acquis audience et autorité. *Naturellement* représente aujourd'hui un outil efficace au service de la lutte pour la défense de l'environnement. Une lettre d'information mensuelle, la **Feuille d'info**, permet une circulation rapide de l'information. Enfin, un **Congrès**, tous les deux ans, fait un bilan et définit les orientations pour l'avenir.

➤ Le bilan de ses 30 années

Le bilan de ses 30 ans a pu mettre en relief les spécificités de ce mouvement et donc des points essentiels à la compréhension du contexte dans lequel s'insère ce stage, voici une partie du bilan réalisé par le président :

*« Ce mouvement a été fondé dans un **contexte très différent** de celui que nous connaissons aujourd'hui. En 1981, les questions environnementales, les problèmes de santé publique, de protection de la nature dominaient l'actualité. Une des missions du MNLE était d'apporter **un point de vue scientifique et rationnel sur les questions de l'environnement avec une sensibilité particulière aux questions sociales**. Le MNLE était donc associé à une fonction tribunicienne qui visait d'une part à dénoncer des situations anormales et de contribuer à organiser la riposte, d'autre part à organiser des rencontres et colloques où les différents points de vue pouvaient s'exprimer et notamment ceux des scientifiques en éditant la revue « Naturellement ». Il n'y a pas lieu de décrier ou de renier ce passé. **Le MNLE a contribué à ce que les problématiques environnementales évoluent. Seul diffuseur français du rapport BRUNDLAND au début des années 1990, il a ainsi contribué à la naissance de la notion de développement durable. Même si ce concept est flou, voire ambigu, cette approche a eu l'immense mérite de faire entrer l'environnement dans les problématiques économiques et sociales. En d'autres termes nous quittons une sensibilité particulière pour entrer dans une approche systémique. (...) Nous avons bien saisi les limites de la notion de développement durable. Nous avons alors ajouté, « culturel », « solidaire » et « souhaité » aux 3 piliers économique, social et environnemental.***

2. Le MNLE Nord-Pas de Calais souhaite agir pleinement dans le domaine de l'éducation au développement durable

Le MNLE Nord-Pas de Calais / Réseau Homme & Nature est une antenne régionale du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement. Voici son historique :

Structuration et régionalisation du MNLE en Nord-Pas de Calais	
1981	Création des associations départementales du Nord et du Pas de Calais
1989	Création du MNLE Littoral Nord (Calais-Boulogne-St Omer Dunkerque)
1996	Régionalisation du Mouvement en association régionale Nord-Pas de Calais
2005	Création d'une association interdépartementale Scarpe, Sensée, Douaisis

Cette association compte aujourd'hui 60 adhérents individuels, 1 association (MNLE Sensée), 1 syndicat ouvrier (Sud collectivité locale 59), 1 collectif d'habitants (Mardyck), 1 collectivité locale (la commune de Mardyck) et prévoit de s'agrandir dans les années à venir.

Cette association fonctionne de part la volonté de ses adhérents bénévoles. Le président, Christian Muys, à la retraite depuis peu, consacre une grande partie de son temps à la participation aux instances de concertations dans lesquelles il siège : CLIS* Déchets Dunkerque, CLI* du Quai à Pondéreux, Commissions du S3PI* littoral, Commission Locale de l'Eau du SAGE* de l'Yser, CLIC* Risques Technologiques, CLI* du CNPE* (centrale nucléaire de Gravelines), etc.

En parallèle à ces actions, M. Muys se rend compte de l'importance de l'information et de l'éducation, des différents publics, à l'environnement et au développement durable. Il met alors en place en 2010, avec l'aide d'un animateur en contrat aidé, un catalogue d'animations³ que le MNLE souhaite proposer. Cette action n'a malheureusement pas abouti mais l'envie est toujours présente.

3. Le MNLE 69, un exemple départemental

Antenne rhodanienne du MNLE créée en 1982, le MNLE-69 se revendique comme une association de protection **et d'éducation à l'environnement vers un développement durable**. L'activité d'éducation à l'environnement s'est professionnalisée en 2000 par l'embauche d'un premier salarié et s'est renforcée en 2010 par l'arrivée d'un second salarié.

Les thématiques abordées par l'association sont diverses : risques technologiques, air, eau, arbre en ville, agriculture, déchets et territoire. Les animations replacent toutes les activités humaines au centre des préoccupations environnementales.

Le 20 janvier 2011, le MNLE-69 a reçu l'agrément de l'Inspection Académique de Lyon qui valide la qualité pédagogique de ses animations pour une durée de 5 ans.

➤ « Le Développement Durable ça se cultive »

Le dernier projet d'éducation créé et mis en place par ce comité est « Le Développement Durable ça se cultive » : un projet pédagogique pour éduquer les enfants au développement durable par la culture d'une parcelle de blé en agriculture biologique.

Ce projet vise à appréhender les **3 piliers du développement durable** par l'intermédiaire de l'**agriculture**. Les jeunes dans la peau d'agriculteurs, cultivent toute une année du blé pour fabriquer leur pain avant les grandes vacances et tissent des relations avec une exploitation agricole. Ce projet est adapté au milieu urbain et rural.

II. Une envie de projet d'Education au Développement Durable

L'intérêt des réseaux dans le secteur de l'EEDD est de mettre en relation un grand nombre d'acteurs afin de mieux travailler ensemble dans le sens d'un développement durable. C'est cette envie de mettre en commun leurs réflexions, leurs actions et leurs projets éducatifs qui font la spécificité de ces réseaux.

Les différents membres des comités adhèrent à un principe : la force du MNLE Réseau Homme & Nature est due à la qualité des échanges et à la mutualisation des expériences entre les différents comités. C'est dans ce contexte que le choix d'amener le projet « Le Développement Durable ça se cultive » de la région rhodanienne vers le Nord-Pas de Calais a vu le jour.

³ Cf. Catalogue d'animations du MNLE Nord Pas-de-Calais

M. Christian Muys, président du MNLE Nord-Pas de Calais, a été attiré par ce projet du fait des thèmes qu'ils divulguaient « développement durable » et « agriculture », et de l'intérêt qui s'est développé autour de ce projet dans la région Lyonnaise. Il a alors pressenti, notamment de part le contexte du Nord-Pas de Calais, une adaptation possible à la région.

Une offre de stage a alors vu le jour sous l'intitulé :

« Mise en place du projet éducatif *Le Développement Durable ça se cultive* pour les établissements de la région Nord-Pas de Calais, en vue de sa réalisation en septembre 2012 »

Avec les missions suivantes :

- **Adapter, à la région Nord-Pas de Calais, le projet éducatif « Le Développement Durable ça se cultive » créé par la MNLE69**
- **Développer les partenariats possibles pour ce projet**
- **Démarcher les établissements : écoles, collèges**
- **Prévoir la création de poste pour la réalisation en septembre**

C'est pour répondre à cette mission que j'ai intégré le MNLE Nord-Pas de Calais du 1^{er} Avril au 13 Juillet 2012. Les parties suivantes vous présenterons le travail réalisé : de l'analyse de la demande à la réalisation du projet en septembre.

B. Analyse de la demande et problématique

Suite à la proposition du MNLE Nord-Pas de Calais, une analyse de la demande est effectuée et cette réflexion fait ressortir plusieurs questionnements.

- Ce projet pédagogique d'éducation au développement durable a été créé et déjà mis en place en Rhône-Alpes par le MNLE 69 :

- Dans quel contexte associatif cette réalisation a vu le jour ?
- Quel était leur méthodologie ?
- Comment ont-ils concrètement monté ce projet ?
- Quels partenaires ont-ils pu avoir ?
- De quels freins et atouts ont-ils profité ?

- C'est un territoire bien différent du Nord-Pas de Calais :

- Les thèmes abordés dans ce projet sont-ils adaptés à ce territoire ?
- N'y a-t-il pas de points spécifiques à ajouter ?

- Doit-on transférer ou adapter ?

- Est-il plus pertinent d'adapter ou de transférer ?
- Dans quelles mesures ?
- De façon réaliste est-ce qu'une transférabilité du projet est réalisable ?
- Que doit-on prendre en compte pour réaliser une bonne adéquation entre projet et territoire ?

I. Transférer ou Adapter...

Ces deux termes se doivent d'être explicités pour comprendre la demande et choisir la démarche à effectuer, cela se fera grâce aux données du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) :

« Transférer » Synonymes : déplacer, transporter
« Adapter » Synonymes : accorder, ajuster, arranger

Transférer suggère que le projet est repris tel quel, alors qu'adapter induit qu'il y a quelque chose de déjà fait qu'il faut transformer, reprendre en partie, modifier, arranger ou apporter des compléments.

Un projet d'éducation, se devant d'être particulièrement en adéquation avec son public cible, il semble que le terme « adapter » corresponde mieux à notre situation.

➤ Adapter : quelle méthode ?

L'adaptation peut être réalisée en 2 étapes. Ce tableau a vu le jour par le croisement de diverses données et notamment celles du *Guide pratique d'éducation à l'environnement* (Cf. Bibliographie).

	Quoi	Questions	But
Etape 1 Analyser la situation	Le projet de départ	Que peut-on garder ? Que doit-on adapter ?	Ce diagnostic permettra notamment d'identifier le territoire, ses habitants, leur histoire, leur culture, d'orienter les choix de développement du projet et d'adapter aux intérêts des acteurs. En analysant le contexte on cherche à prendre en compte les spécificités du territoire dans la construction du projet.
	Le contexte du projet visé	Quelles spécificités se dégagent ? Que peut-on ajouter ?	
Etape 2 Ajuster le projet	Les composants du projet	Comment faire entrer ses spécificités dans le projet ? Quels composants modifier ?	Cette étape correspond à l'insertion dans le projet des spécificités mises en relief précédemment. C'est la concrétisation de l'adaptation avant la communication.

II. Problématique

Cette réflexion a fait ressortir l'importance du **contexte** pour l'adaptation d'un projet, une problématique se dégage alors et est formulé comme suit :

Comment adapter et mettre en place un projet d'éducation au développement durable sur un nouveau territoire ?

Pour apporter des pistes de réponses insérons-nous dans un exemple précis qui nous permettra d'appréhender l'importance du contexte dans la mise en place de projet :

Exemple du projet « Le Développement Durable ça se cultive » sur le territoire du Nord-Pas de Calais

C. Agir dans un contexte spécifique

I. Une analyse du MNLE

En participant aux 30 ans du MNLE, le 30 juin 2012, j'ai pu analyser les spécificités de ce mouvement et percevoir le contexte particulier dans lequel nous sommes.

1. La représentation du MNLE

➤ Une histoire bien ancrée

Selon plusieurs membres du bureau national, il y a un obstacle concernant la « représentation du MNLE » et cela pose parfois un problème de communication et d'investissement des partenaires, le MNLE est encore perçu comme un **parti politique**...

En effet, à l'origine des personnes de gauche ont créé ce mouvement, puis le parti communiste s'y est greffé. Actuellement, ce n'est plus le cas mais il est toujours perçu ainsi. Il y a un effort particulier à faire pour que le MNLE prouve que ses idées et actions sont bien en accord avec son éthique d'association de défense de l'homme et son environnement.

➤ « Mouvement » et « Lutte »

Le nom de l'association contenant les mots « Mouvement » et « Lutte » influent sur la représentation que l'on peut avoir de celle-ci. On peut, en effet, s'apercevoir de façon assez évidente que l'intitulé de l'association interpelle.

Un sondage rapide est réalisé, une seule question est posée pour privilégier la spontanéité de la réponse : « Quel est votre premier sentiment lorsque vous entendez Mouvement National de Lutte pour l'Environnement ». Cette question est posée à différents publics et notamment des enseignants, enfants, et personnes sensibilisées ou non à la question du développement durable. Les phrases suivantes sont ressorties :

« On a une image d'actions fortes, assez violente, agressives », « On dirait que c'est très engagé, un peu extrémiste », « ça apporte des craintes quant au discours que ses membres tiendront devant des enfants », « on s'imagine des écolos prêt à tout », etc.

- Regardons avec *Le Petit Larousse*, les définitions qui peuvent correspondre :

Définition de « Mouvement »

- Action collective visant à un changement
- Organisation politique, syndicale, culturelle, etc.

*Il n'y a point dans la nature de mouvement aveugle ou de turbulences ; tout mouvement a un but.
(J. de Maistre, Soirées St-Petersbourg, t2, 1821)
Tout est en mouvement dans l'Univers, ou plutôt tout est mouvement (A. France, Vie littér, 1890)*

Définition de « Lutte »

- Ensemble d'actions menées pour vaincre un mal, des difficultés, pour obtenir quelque chose, pour défendre une cause (Lutte pour la liberté. Luttes syndicales.)
- Affrontement, combat entre des personnes, des groupes, chacun s'efforçant d'assurer sa domination, de faire triompher sa cause : (Luttes politiques. Une lutte inégale.)

*Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.
(Victor Hugo, Les châtiments, Ceux qui vivent, 1848)*

- Approfondissons ses notions grâce aux données du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)

« Mouvement »

sens figuré : Le mouvement vécu comme modification ou évolution – le mouvement comme signe de vie

1. [Le mouvement concerne un **individu**] Réaction émotionnelle, affective, intellectuelle, élan d'ordre spirituel à l'origine du comportement des individus. Mouvement de l'âme, de la conscience, de l'esprit.

2. [Le mouvement concerne une **collectivité**]

a) Réaction collective, comportement de groupe : Mouvements dans l'assistance ; mouvements d'indignation, de réprobation générale ; mouvement de solidarité.

b) Courant de pensée qui marque un changement des idées dans le domaine intellectuel, littéraire, etc.

c) Changement dans le domaine social, dans le régime politique d'une société :

Le mouvement de l'histoire ; le mouvement du progrès ; parti du mouvement

d) Action collective qui vise à infléchir une situation sociale ou politique : Mouvement de grève ; mouvement d'insurrection.

e) Groupement, parti, organisation qui animent des actions visant au changement politique ou social : Mouvement politique, syndicaliste ; mouvement de résistance, de libération ; mouvement réformateur.

♦ *Être dans le mouvement.*

♦ *Lancer le mouvement.* Prendre l'initiative de.

« Lutte »

- sens propre

Action de deux adversaires qui luttent, se battent ou combattent corps à corps pour répondre à une attaque, pour triompher l'un de l'autre, par jeu, dans la pratique d'un sport ou pour régler un différend.

- sens figuré

1. Opposition vive, conflit entre deux personnes ou deux groupes de personnes cherchant à faire triompher leurs intérêts, leurs idées, leur cause, à imposer leur volonté, leur suprématie.

2. Action de rivaliser, d'entrer en concurrence avec quelqu'un pour l'emporter sur lui (dans une épreuve physique ou intellectuelle, dans un domaine quelconque).

3. Effort individuel ou collectif énergiquement soutenu pour vaincre quelque chose (un obstacle, une difficulté, un mal), ou pour obtenir, faire triompher quelque chose.

On comprend par cette analyse que « Le Mouvement National de Lutte pour l'Environnement » jouit d'une représentation particulière influencée par la signification des mots de son intitulé. Pour communiquer au nom de cette association il faudra alors bien expliciter ses idées, ses valeurs pour qu'il n'y ait pas de malentendu dans ses objectifs.

2. Une situation difficile en tant qu'association

Le secteur associatif français compte deux millions d'associations dont un million serait en activité. Plus de deux millions d'emplois ont été recensés soit un million équivalent temps plein et 14 millions de bénévoles. Depuis plusieurs années et notamment depuis 2006, date de l'adoption de la directive européenne sur les services mettant en concurrence le secteur associatif avec les entreprises, de nombreux responsables associatifs alertent l'opinion sur le désengagement de l'Etat. Que ce soit dans le secteur de l'éducation populaire, la culture, l'insertion, les droits de l'homme ou l'environnement, les subventions allouées sont à la baisse. La ligue de l'Enseignement, le planning familial et le collectif « Associations en danger » protestent de plus en plus vivement et dénoncent « *le passage d'une logique de partenariat à une logique de prestation de services* »(UNIOPSS). A cela s'ajoute la crise économique actuelle qui achève de fragiliser le monde associatif.

Le MNLE ressent pleinement ce contexte fragile. En 2011, le rapport financier montre des comptes en déficit (-14 582,83 €) alors qu'en 2010, il était excédentaire (+5 192,52€) et cela depuis 5 ans. Le MNLE explique cette situation par l'absence de subvention du ministère (CDVA), qui était de 12 000€ en 2010. Dans cette conjoncture, pour 2013, les **2 postes de salariés** du MNLE National sont menacés et l'édition de **la revue Naturellement** n'est pas assurée.

En regardant de près la part des cotisations, le MNLE a mis en avant que les villes représentent leur plus grand nombre d'adhérent, elles sont des **partenaires forts à ne pas négliger** : part nationale 4 213€, villes 6 217€, part locale 628€.

En parallèle à cela, on peut voir que la moyenne d'âge est de plus en plus vieille. Les militants agissant pour l'association sont **de plus en plus âgés et souvent à la retraite**. La conjoncture n'influerait-elle pas sur le désengagement de la population ?

II. L'étude de la complexité du Nord-Pas de Calais

Dans la préface du *Guide Pratique d'Education à l'Environnement*, Lucie Sauvée, permet d'introduire cette partie sur le contexte territoriale :

« Dans l'univers branché de nos vies artificialisées, on a tendance à oublier que nous sommes des êtres incarnés, situés, contextualisés, enracinés... ou en mal de racines. Respirer, boire, se nourrir, se vêtir, se loger, produire et consommer, s'affirmer, rêver et créer... sont indissociables d'un certain rapport au lieu et s'inscrivent dans la trame d'une vie partagée, dans un réseau d'interactions au sein des écosystèmes qui nous portent et dont nous faisons partie intégrante. L'un des rôles majeurs joué jusqu'ici par les acteurs du champ de l'éducation à l'environnement a été précisément de mettre en évidence l'importance du rapport à la nature et au milieu de vie pour le déploiement de notre « être-au-monde ». Si l'on ne tient pas compte de cet ancrage bien concret, qui nous construit et qui nourrit notre univers symbolique, l'éducation reste un processus tronqué et nous demeurons des êtres inachevés. Les éducateurs à l'environnement ont largement contribué à enrichir le champ de l'éducation en y intégrant cette dimension essentielle qu'est le rapport à oïko, notre « maison de vie ». »

➤ La notion de territoire

Selon la définition de Claude Raffestin, le territoire est un espace transformé par le travail humain. D'après Pierre George et Fernand Verger, le territoire est défini comme un espace géographique qualifié par une appartenance juridique, une spécificité naturelle ou culturelle.

Toutefois, on trouve une multitude d'autres définitions pour le concept de territoire qui dépendent de l'angle d'approche et de l'époque des paradigmes géographiques étudiés.

Le territoire d'intervention du Nord-Pas de Calais est très étendu mais ce n'est pas l'objet de ce rapport d'en donner toutes les caractéristiques. C'est donc essentiellement sous l'angle du développement durable, de l'agriculture, de la culture et de l'éducation à l'environnement que je vais présenter la Région Nord-Pas de Calais afin de déceler les spécificités, le dynamisme et la complexité dans lesquels le projet s'insère.

Cette mise en relief se fera par l'étude et la synthèse de plusieurs données et notamment le *Rapport Annuel de Développement Durable du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais 2010* (Cf. Bibliographie).

1. Développement Durable et Nord-Pas de Calais

Dans la logique de son **Agenda 21** et s'appuyant sur les principes directeurs du SRADT (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire), la Région Nord-Pas de Calais s'est également engagée dans un projet, **le projet « Indicateurs 21 »**, qui lui permet de mesurer les progrès du territoire régional entier vers un développement durable dans la mesure où l'ensemble des dimensions à la fois sociale et environnementale du développement régional sont prises en compte.

Pour ce qui est du constat 2010, **le Nord-Pas de Calais affiche globalement le niveau de développement humain le plus faible des régions de France métropolitaine cependant l'IDH (Indice de Développement Humain) est en hausse.**

L'économie sociale et solidaire est l'acteur majeur de l'économie du Nord-Pas de Calais et la position relative de la région s'est également améliorée dans le volet de l'éducation.

Pour finir avec le secteur économique et social, le Nord-Pas de Calais est pénalisé par un taux de chômage élevé et par un faible niveau de recherche et développement.

Discutons maintenant des enjeux environnementaux de la région. L'empreinte écologique du Nord-Pas de Calais représente 5,40 hectares globaux par an et par habitant (gHa/an/hab.), soit une valeur bien supérieure à la biocapacité du territoire (0,70 gHa/an/hab.). Ainsi, il faut près de 8 territoires comme le Nord-Pas de Calais pour assurer un équilibre entre l'empreinte écologique de la région et sa biocapacité. **Cela nous montre que le territoire est impacté par les activités humaines.**

Cependant si l'effort entrepris actuellement se prolonge, **la région devrait atteindre d'ici 2014, un niveau d'émission de CO2 correspondant au niveau d'émission de la région en 1990.** La région contribuerait ainsi à atteindre l'objectif fixé à la France lors du protocole de Kyoto.

Pour ce qui est de l'occupation des sols, le Nord-Pas de Calais se caractérise par des espaces naturels 3 fois moins nombreux qu'en moyenne nationale. **Les espaces naturels représentent ainsi en 2005 moins de 11% du sol régional tandis que les espaces artificialisés représentent près de 16% du sol et les espaces agricoles 73%.**

Pour finir, malgré la forte présence d'espaces agricoles (73%) et sa forte hausse depuis 1995, l'agriculture biologique reste faiblement implantée en Nord-Pas de Calais comparativement aux régions du Sud de la France et à la moyenne nationale.

2. L'agriculture en Nord-Pas de Calais

Si la région Nord-Pas de Calais est connue pour être l'une des régions les plus industrielles de France, elle est moins connue pour en être également l'une des plus agricoles. En effet, le Nord-Pas de Calais est situé au 4^{ème} rang national, quant à la Métropole Lilloise, elle est l'agglomération la plus agricole de France. Son patrimoine, en général, est donc étroitement lié à l'activité agricole ancestrale et actuelle.

Les caractéristiques du système productif régional sont proches de la moyenne nationale : fin 2007, le tertiaire regroupe 75% des emplois et 23% dans le secondaire contre seulement 2% dans le primaire (agriculture).

Dans la région, la part de la surface agricole utile est de 67,6% contre 53,4% en France. La Surface Agricole Utile (SAU) est un instrument statistique destiné à évaluer le territoire consacré à la production agricole. La SAU* est composée de :

- 80,3 % de terres arables dont 42,2 % de cultures céréalières ;
- 19,6 % de surfaces toujours en herbe (prairies permanentes, alpages) ;
- 0,1 % de cultures pérennes (vignes, vergers...).

➤ L'agriculture biologique du Nord-Pas de Calais

Sur toute la SAU de la région Nord-Pas de Calais, seul 0,5% est utilisées pour une **production biologique contre 2% en France**. Cette production représente 4 560 ha et elle est cultivée par 219 producteurs certifiés ou en cours de conversion en agriculture biologique. Durant l'année 2010, 181 agriculteurs ont bénéficié de l'aide Région pour leur certification annuelle au label Agriculture biologique.

Entre 2000 et 2006, **les surfaces cultivées en agriculture biologique ont augmenté** (2 524 ha de SAU en agriculture biologique et en conversion en 2000, 3 460 ha en 2006) de même que le nombre d'agriculteurs biologiques (125 en 2000, 142 en 2006).

Comme dans d'autres régions, les volumes produits en bio sont largement inférieurs aux volumes consommés en région (entre 2000 et 2006, le nombre de repas bio en restauration collective est passé de 3 000 à plus de 430 000 par an). Un enjeu aujourd'hui est de faire se rencontrer l'offre et la demande régionale, la plupart des produits consommés en Nord-Pas de Calais n'étant pas issus de la production régionale.

➤ La Région se mobilise pour l'agriculture durable

En mai 2010, le Conseil Régional a lancé officiellement **le Plan de développement de l'agriculture biologique** avec ses partenaires : l'Etat, les territoires, la Chambre Régionale d'Agriculture, les Lycées agricoles, les associations Gabnor et Aprobio, la fédération Fredon, des associations de consommateurs. Ce plan marque la volonté forte du Conseil Régional d'impulser un développement significatif de l'agriculture biologique en région. **Le Nord-Pas de Calais est parmi les dernières régions françaises pour l'importance de son agriculture biologique**. A travers ce Plan qui lui est dédiée, la Région exprime la volonté de créer des emplois agricoles et ruraux, d'établir un laboratoire pour une agriculture plus respectueuse de son environnement, de favoriser la préservation des ressources naturelles, de **participer à la promotion d'une alimentation saine et de qualité** et de contribuer à renforcer la santé publique dont celle des agriculteurs. Le Conseil Régional affiche de réelles ambitions en faveur de l'agriculture bio, qu'elle décline à partir d'objectifs quantitatifs (5 000 hectares supplémentaires en 2 ans soit une hausse de 100%) et qualitatifs (structuration de filières, amélioration de la qualité de l'eau...).

➤ **Le bio dans les cantines, le cas concret de la ville de Lille**

« A Lille, parviendra-t-on aux 50% de produits bio en 2014 pour les repas des enfants ?

Cet objectif figurait au programme socialiste pour les élections municipales et a été confirmé lors de la division par deux des tarifs de la cantine en juin 2008. Dès cette époque, les élus Verts avaient indiqué combien il faudrait être vigilant à la concordance de ces deux mesures : la baisse des tarifs ne devant pas freiner l'introduction du bio.

Les élus Verts saluent donc le travail de fond qui a été mené sur 3 ans pour préparer les nouveaux achats de produits bio. Ce travail a permis d'évaluer les coûts, comme les changements d'habitudes à tous les niveaux : des élus et des services jusqu'à celui qui se nourrit. Une étude spécifique a établi des préconisations sur la composition des repas, sur les produits prioritaires, sur une nouvelle organisation des cuisines. Le 16 septembre 2011, le conseil municipal votait une délibération pour lancer des marchés publics de produits bio (12 lots au total). Mais cet automne, l'exercice délicat du budget est venu contrarier la mise en œuvre finale de ces marchés, et a nettement revu à la baisse le nombre de produits concernés, tout en négligeant la plupart des préconisations de l'étude.

Avec ce retard par rapport aux prévisions, il faudra que la ville soit très volontaire durant les deux années à venir si elle veut atteindre les objectifs fixés. En 2012, les enfants devraient recevoir régulièrement dans leurs assiettes des fruits et des légumes bio. »

3. La culture rurale du Nord-Pas de Calais

➤ **Un patrimoine lié à l'activité agricole**

Malgré l'intensification de l'agriculture et la modernisation des bâtiments d'exploitation, les corps de ferme et leurs alentours recèlent de richesses qui sont actuellement très menacées. Parmi les éléments les plus fragiles, nous pouvons citer les granges et chartils qui disparaissent peu à peu par manque d'entretien. Les cours de ferme sont également un lieu propice de découverte d'éléments patrimoniaux intéressants : pigeonnier, niche à chien, mare, etc. Les barrières flamandes (barrière tournante en bois constituée d'un tronc de chêne) se retrouvent quant à elle très rarement dans les pâtures.

Pour sauvegarder ce patrimoine, la Fondation du Patrimoine Nord-Pas de Calais est devenue un partenaire reconnu de l'engagement culturel local et un moteur efficace du développement économique de nos communes.

➤ **Un patrimoine lié à une activité artisanale**

Les moulins sont des éléments paysagers importants, typiques et représentatifs de la Flandre. La Flandre est indéniablement la zone touristique de la région qui en possède le plus : Une cinquantaine de moulins dans le Nord-Pas de Calais, 19 dans le Nord dont 12 en Flandre.

Les habitants sont fortement attachés à ce patrimoine remarquable. Créée le 23 juin 1973, l'Association Régionale des Amis des Moulins (ARAM) s'est d'abord fixé comme objectif de sauvegarder les derniers moulins à vent survivants du Nord-Pas de Calais. A son dixième anniversaire l'ARAM pouvait s'enorgueillir d'avoir rendu les ailes à onze moulins.

Pour les vingt ans de l'association, dix autres ont retrouvé leurs ailes. Pour son trentième anniversaire, c'est un superbe bilan de 45 restaurations que l'ARAM peut présenter.

Une dynamique de restauration de ce patrimoine industriel est alors née et avec elle le désir d'en savoir plus sur leur histoire et leur technique. Quoi de plus naturel alors que de faire partager cette connaissance riche d'enseignements en construisant le premier Centre de Molinologie puis le Musée des Moulins ? Affaire à suivre ...

➤ **Une culture de la fête rurale et traditionnelle**

Le Nord est une région très festive et marquée par des traditions telles que le carnaval, les Géants et les fêtes locales. En effet 4 347 fêtes sont annoncées dans l'année, 2 473 fêtes locales, 973 foires, 673 brocantes, 64 pardons (messe en plein air) et 164 festivals dans 2 602 communes.

Ces chiffres impressionnants nous montrent que chaque commune du Nord organise environ deux animations par an. Il est à noter que depuis 2004 la ville de Lille est la capitale européenne de la Culture.

A titre d'exemple voici quelques fêtes locales liées étroitement au monde agricole :

- Fête du cheval de trait (STEENWERCK 59181)
- Fête de la rhubarbe et des géants (CANTIN 59169)
- Fête du moulin (CASSEL 59670)
- Fête de la nature (COUDEKERQUE BRANCHE 59210)
- Fête de la St Hubert (GODEWAERSVELDE 59270)
- Fête aux poireaux (MONCHEAUX 59283)
- Fête de la moisson (ST JANS CAPPEL 59270)
- Fête du Lait (LE QUESNOY 59530)
- Fête du Houblon (STEENVOORDE 59114)

4. Nord-Pas de Calais rime avec EEDD ?

En 2000, c'est Lille qui a accueilli les premières Assises Nationales qui ont débouché sur l'écriture collective du Plan National d'Action pour le Développement de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable.

Face à l'urgence écologique, le Nord-Pas de Calais se mobilise et pour ancrer davantage le développement durable dans l'action concrète des territoires, un collectif de structures a coordonné les Assises Régionales de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD).

➤ **Des assises régionales de l'EEDD se sont déroulées dans le Nord Pas-de-Calais en 2009**

Les Assises régionales de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable en Nord-Pas de Calais se sont tenues en 2009 (Cf. Bibliographie) :

Le collectif a souhaité établir l'importance du volet éducatif (éducation, information, formation, sensibilisation) dans les politiques environnementales et renforcer l'EEDD sur le territoire (acteurs, actions, travail en réseau...). Pour cela, les assises se sont organisées autour de trois axes :

- analyser les leviers et les freins au développement de l'EEDD dans le Nord-Pas de Calais
- définir 10 propositions majeures pour développer l'EEDD en région
- exprimer les attentes du territoire vis à vis de l'Etat pour faciliter et renforcer l'EEDD

Qui fait quoi pour l'EEDD en région Nord-Pas de Calais ? Ils ont émis des propositions pour permettre de repérer les acteurs :

- Créer un tableau de bord des acteurs et des missions d'EEDD

Si le nombre d'acteurs a pu se développer ou en tout cas se diversifier, il est encore difficile de savoir qui sont les acteurs de l'EEDD dans la région et ce qu'ils font.

• Proposition : il manque un état des lieux exhaustif de l'EEDD. Plaquettes, CD-Rom, sites internet... permettront de faire connaître ces acteurs et ces ressources.

• Proposition : il faut renforcer la cohérence entre les interventions des acteurs par des socles communs et chercher à clarifier les acteurs qui agissent en EEDD et leurs missions.

Ces travaux sont en cours, ils montrent la volonté de la région de faire réellement avancer l'EEDD, pour le moment essayons de repérer les grands acteurs dans ce domaine :

➤ Des acteurs de l'EEDD en Nord-Pas de Calais

• Le Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)

Il a été créé en 2001 sous statut associatif, avant de devenir Groupement d'Intérêt Public (GIP) en 2006 (publication du décret au Journal Officiel du 17 février 2006). C'est le deuxième GIP* Environnement en France. Sa mission est de promouvoir des dynamiques territoriales durables et de sensibiliser au développement durable en région Nord-Pas de Calais.

• Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES)

Composée de plus d'une centaine d'associations qui interviennent en région et dans les domaines liés à la nature, l'environnement, les solidarités et les droits de l'Homme et du Citoyen", la MRES assure également l'animation de ce réseau. Par la gestion de l'information, l'appui aux projets, la mise à disposition de compétences en communication, en coordination, etc., la MRES soutient l'activité de chaque association et favorise de nombreuses dynamiques inter-associatives.

• GRAINE Pays du Nord (réseau régional d'acteurs de l'éducation à l'environnement)

Le GRAINE Pays du Nord est une association indépendante et ouverte, créée en 1997 par des acteurs de terrain, animateurs et enseignants de la région Nord-Pas de Calais. Il s'est donné pour but de développer l'éducation à l'environnement dans la région en favorisant les relations entre les acteurs de l'éducation à l'environnement afin de mieux travailler ensemble dans le sens d'un développement durable.

• URCPIE (Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement)

Les 5 CPIE (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) de la région Nord-Pas de Calais se sont réunis en une Union Régionale. Ils sont basés sur des territoires différents et abordent des problématiques complémentaires. Ce réseau régional permet de promouvoir, la découverte et la valorisation de l'environnement et du patrimoine naturel et humain de la région.

III. L'évolution de l'EEDD dans l'éducation nationale

L'Education à l'Environnement et au Développement Durable prend de plus en plus sa place au sein des programmes de l'éducation nationale : un contexte propice à la proposition de notre projet dans les établissements scolaires. La nouvelle circulaire de l'Education Nationale (du 24 octobre 2011) pour la troisième phase de généralisation de l'Education au Développement Durable nous le confirme :

« La finalité de l'éducation au développement durable est de donner au futur citoyen les moyens de faire des choix en menant des raisonnements intégrant les questions complexes du développement durable qui lui permettront de prendre des décisions, d'agir de manière lucide et responsable, tant dans sa vie personnelle que dans la sphère publique.

L'éducation nationale participe ainsi à une mutation de fond de la société française qui vise à établir les équilibres dynamiques nécessaires entre les évolutions sociales, économiques, environnementales et culturelles à toutes les échelles, locale, nationale, européenne et internationale.

Pour répondre à ces enjeux, l'éducation nationale généralise l'éducation au développement durable.

- La première phase de ce processus, 2004-2007, a permis de poser les principes de cette éducation transversale et de mobiliser les académies.

- La seconde phase, 2007-2010, a été celle de l'intégration des thèmes et des problématiques du développement durable dans les programmes d'enseignement, de la création des comités académiques d'éducation au développement durable et de la promotion des démarches globales de développement durable des écoles, des collèges et des lycées (E3D). Des plans académiques, en lien avec les collectivités territoriales, de soutien à cette éducation ont été mis en place.

- En 2011, commence la troisième phase de généralisation. Celle-ci prolonge, en les approfondissant, les trois objectifs prioritaires de la phase précédente : pleine prise en compte des questions se rapportant au développement durable dans les programmes d'enseignement, multiplication des démarches globales dans les établissements et les écoles, formation des enseignants et des personnels impliqués dans cette éducation.

Les enjeux éducatifs et les principes du développement durable sont désormais inscrits dans les programmes d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée général, technologique et professionnel, dans une continuité pédagogique qui permet aux élèves de s'approprier les connaissances et les compétences de futurs citoyens sous l'angle du développement durable, tout au long de leur scolarité.

La formation au développement durable se joue au niveau du projet d'école ou d'établissement dans le cadre d'une double mise en cohérence : d'une part entre les enseignements et les diverses formes de projets pédagogiques ; d'autre part entre les activités conduites dans l'école ou l'établissement et les territoires proches où l'on puisera des exemples ou des études de cas et où l'on mettra en œuvre les partenariats possibles.

Au-delà, la troisième phase de généralisation s'appuie sur trois orientations majeures :

- le renforcement de la gouvernance et du pilotage*
- l'élargissement des partenariats*
- une meilleure diffusion des informations et du partage des réussites »*

Partie II

A. La mise en place du projet « Le Développement Durable ça se cultive »

I. La Méthodologie de projet

La méthodologie a été pensée notamment à l'aide des cours de Conduite de projet et d'ouvrage sur la méthodologie de projet (Cf. Bibliographie).

1. Organiser et planifier

Ce stage relativement court impose dans un premier temps d'organiser et de planifier les différentes phases du projet. Un planning fut réalisé dès les premières semaines :



Pour une bonne organisation un calendrier fonctionnel est mis en place : les objectifs, les tâches réalisées et les documents liés y sont inscrits quotidiennement. Grâce à cet outil, toutes les actions entreprises peuvent être suivies et évaluées efficacement. De plus la majorité du stage est effectué en télétravail. Ce calendrier permet alors d'avoir une trace de toutes tâches accomplies.

Pour une visibilité optimum du projet, ce retro planning a été réalisé :

SEMAINE	AVRIL				MAI				JUN				JUILLET	
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14
Analyser le contexte														
Adapter le projet														
Créer le livret de présentation														
Rechercher les contacts														
Campagne de communication														
Rdv éducation nationale														
Evaluer														
Créer le site internet														
Préparer la suite														
Rédiger le rapport														

II. Adapter le projet au territoire

L'analyse de la structure et le diagnostique du territoire a été réalisé dans un premier temps, reste donc à s'imprégner de l'expérience du MNLE 69.

1. L'expérience du MNLE 69

➤ Le projet

Ce projet comprend :

- une mallette pédagogique pour guider l'enseignant dans les activités avec sa classe.
- 3 demi-journées d'animation par un animateur du MNLE.
- un accompagnement par le MNLE en tant que personne ressource.
- un partenariat avec un agriculteur.
- un site internet pour échanger avec les autres classes et les autres participants : enseignants, parents, élus, agriculteurs...

Les objectifs :

- aborder de façon concrète le développement durable et toutes ses composantes (environnement, économie, société) par l'intermédiaire de l'agriculture.
- mettre les enfants dans la situation d'être agriculteur.
- recréer un lien avec l'agriculture et aborder l'alimentation dès son origine.



➤ Sa réalisation

Pour apprécier la réalisation du projet par le MNLE 69, il y a plusieurs échanges avec Bertrand Claudy, éducateur à l'environnement, ces différents points sont ressortis :

Le projet a été réalisé pour la première fois durant l'année scolaire 2009/2010. Durant cette 1ère année, une classe a testé le projet et il a été approuvé par l'enseignant. Durant la 2ème année (2010-2011) 3 classes ont fait le projet.

Le 20 janvier 2011, le MNLE-69 a reçu l'agrément de l'Inspection Académique de Lyon qui valide la qualité pédagogique de ses animations pour une durée de 5ans.

Enfin, durant cette année scolaire (2011-2012) **15 classes ont accueilli le projet dans 9 écoles différentes.**

Les projets 2011-2012 ont été financés par des différents organismes :

- 7 par des communautés de communes
- 1 par une commune
- 1 par une association de parents d'élèves

Des points sont soulignés par le MNLE 69 :

« Il faut faire entrer cette action dans un projet de territoire, avec comme thème le patrimoine par exemple »

« Le démarchage doit se faire dans les 2 sens : Présenter le projet aux collectivités (qui peuvent le proposer aux établissements) et aux établissements (qui demandent la participation des collectivités).

« L'agrément de l'éducation nationale, ce n'est pas grave si tu ne l'a pas à la rentrée 201. Tu peux tout à fait préciser qu'il est en cours et qu'il a notamment été accepté dans le département 69. »

« Une mallette sera très prochainement disponible pour les maternelles et les collèges »

2. Des spécificités régionales à prendre en compte

En réalisant l'état des lieux dans lequel le projet s'inscrit, des points forts sont ressortis, des spécificités propres au territoire sont à prendre en compte, c'est sur cela que nous pouvons nous appuyer pour mettre en place et adapter ce projet.

En étudiant le projet initial du MNLE 69, on s'aperçoit que la mallette pédagogique est utilisable sans modification, par contre les sorties sur le territoire sont les points sur lesquels nous pouvons mettre nos spécificités.

➤ Agriculture biologique : un thème qui correspond au Nord-Pas de Calais

Etant donné le contexte agricole dévoilé précédemment, on voit que le thème de l'agriculture peut être un sujet particulièrement intéressant pour les établissements de la région. Il pourra être mis en avant dans la communication envers les acteurs et partenaires.

➤ Des dimensions culturelles complémentaires

Le Nord-Pas de Calais jouit d'une culture rurale singulière, les fêtes rurales sont un moment incontournable sur le territoire. Il est intéressant de prendre ce paramètre en compte en l'insérant dans le projet :

→ Nous proposons aux établissements de participer à une fête locale en juin, pour rendre compte de leur projet réalisé durant l'année.

De plus, on a pu remarquer que le Nord abrite un patrimoine remarquable concernant les moulins, c'est un thème en relation avec le blé que l'on peut aussi mettre en avant.

→ Nous proposons une visite de moulins, avec la possibilité de faire la farine avec le blé récolté sur leur parcelle, les élèves verront alors pleinement l'aboutissement de leur projet.

Enfin une dimension partenariale supplémentaire peut être apportée. Des associations liées à ces thèmes culturels existent et il serait intéressant de collaborer avec elles :

- associations communales organisant les fêtes rurales, fêtes des moissons, etc.
- associations des moulins de Flandre
- associations valorisant l'agriculture : « Savoirs verts », « Bienvenue à la ferme »

III. Communiquer et développer le projet

1. Un dispositif de communication

➤ Le livret de présentation « Le Développement Durable ça se cultive »

« Le Développement Durable ça se cultive » est décrit dans le livret de présentation⁴. Cet outil de communication est créé à destination des utilisateurs directs (établissements) et des partenaires, le projet est alors volontairement explicité pour susciter l'intérêt des acteurs concernés. Ce livret est aussi téléchargeable sur le site de l'association.

Page 1 : **La présentation de la structure et de ses actions** : Le MNLE Nord-Pas de Calais se présente en appuyant sur le « réseau Homme & Nature » et en explicitant bien ses idées.

Page 2 : Une présentation non exhaustive des **différents projets d'EEDD** permet d'avoir une vue de l'ensemble des actions envisageables avec le MNLE.

Page 3 à 8 : Le projet « le Développement Durable ça se cultive » est décrit en détails, on y trouve les objectifs, le déroulement, ses spécificités territoriales, le contenu de la mallette pédagogique et le sommaire de ses fiches.

Page 9, 10 : le budget est détaillé pour les acteurs et partenaires.

L'**illustration** en page de couverture est une photo de paysage pris en Nord-Pas de Calais réalisée spécialement à cet effet. Nous pouvons y voir les différentes caractéristiques de la région : Champ, Moulin, Bocage. Et enfin on y trouve les moyens de nous contacter pour plus d'informations.

➤ La recherche des contacts

En parallèle à ce livret, une recherche des acteurs et partenaires est réalisée. Le choix des personnes à contacter est fait selon les critères suivants :

Concernant les **acteurs directs** qui vont réaliser ce projet, c'est-à-dire les établissements du 1^{er} et 2nd degré, aucun critère n'a été choisi, si ce n'est qu'être dans la région Nord-Pas de Calais. En effet, même si le territoire de prospection peut paraître assez étendu, nous avons choisi de donner la possibilité à tous les établissements de la région de réaliser ce projet.

Pour **les partenaires**, le choix a été fait ainsi :

- Les communes ayant un moulin sur leur localité ont été ciblées. En effet, il nous a semblé pertinent de les impliquer en mettant en avant leur point fort pour le projet afin qu'elles se sentent particulièrement concernées. Le choix de ce projet peut alors venir de la commune et ainsi le proposer à leurs écoles.

- **Les collectivités de communes** les regroupant ont en toute logique été recensées.

- **Les associations relatives à l'agriculture biologique et à la culture locale**, les minoteries ...

- **Les syndicats enseignants et agricoles** sont eux aussi inventoriés, ils sont des acteurs indirects qui doivent être informés.

⁴ Cf. Livret de présentation « Le Développement Durable ça se cultive »

En ce qui concerne la médiatisation, nous avons pris contact avec les **presses écrites et les radios locales par communiqué de presse**. Et en parallèle à cela, le projet a été inscrit dans les réseaux actifs d'EEDD proche du territoire, notamment le réseau belge IDEE.

Pour faciliter ce recensement, un document « contacts » XLS est réalisé. Un courrier est ensuite rédigé en fonction de l'acteur ciblé et un envoi avec le livret est réalisé comme suit :

		Courriers	Formes d'envoi	Dates d'envoi
Acteurs directs	Etablissements du 1 ^{er} degré du Nord-Pas de Calais	Lettre aux inspecteurs d'éducation nationale	Mail	14/05/12
	Etablissements du 2 nd degré du Nord-Pas de Calais	Lettre aux directeurs d'établissement	Mail	14/05/12
	Fédérations des centres sociaux	Lettre aux directeurs	Mail	14/05/12
Partenaires	Communes possédant un moulin ou organisant une fête locale	Lettre au Maire	Courrier puis Mail	02/05/12 & 22/05/12
	Communautés de communes les regroupant	Lettre au président	Courrier puis Mail	02/05/12 & 22/05/12
	Association des moulins	Lettre au président	Mail	02/05/12 & 22/05/12
	Associations liées à l'agriculture bio		Mail	02/05/12 & 22/05/12
Acteurs indirects devant être informer	Associations de parents d'élèves	Lettre au président	Mail	02/05/12
	Syndicats enseignants et agricoles	Lettre au président	Mail	02/05/12
Sponsors	les minoteries	Lettre aux directeurs	Mail	02/05/12
Médias locaux	la presse locale	Communiqué de presse	Mail	22/05/12
	les radios locales	Communiqué de presse	Mail	22/05/12

➤ **Des réunions de présentation**

Pour exposer le projet aux différents acteurs, des réunions de présentation ont été organisées le **Mardi 29 mai** à 14 h ou 18 h, à la Maison de l'Environnement de DUNKERQUE, et le **Mercredi 30 mai** à 14 h ou 18 h, à la MRES* de LILLE. Celles-ci ont été annoncées dans le courrier envoyé aux différents acteurs.

La radio Delta FM est venue nous rencontrer, elle a réalisé un article sur notre projet qui a été déposé sur leur site internet. Un représentant de la chambre d'agriculture, membre du FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), est venu lui aussi s'informer sur le projet.

2. Une démarche réalisée avec l'éducation nationale

➤ L'agrément éducation nationale

L'Education Nationale est en toute logique un acteur à part entière de ce projet. Le MNLE69 a construit le projet avec des professeurs pour que la mallette support corresponde aux programmes et l'éducation nationale lui a octroyé l'agrément en 2011, 1 an et demi après le lancement du projet.

Obtenir cet agrément donne une légitimité à l'association et au projet. Cette référence constitue un label qui garantit que l'association respecte les principes de l'enseignement public et prouve la qualité de son action. L'agrément est accordé pour une durée de cinq ans. Il est renouvelable.

Le fait que le MNLE69 soit agréé, nous assure que la mallette pédagogique est en cohérence avec le programme de l'Education Nationale, mais étant donné que le projet se passe dans une autre académie et qu'il a été modifié, il faut faire une demande d'agrément au rectorat de Lille pour le MNLE Nord-Pas de Calais et ce projet.

Le dossier a donc été réalisé dès le 1^{er} mois, envoyé la 1^{ère} semaine de mai et une réponse nous a informés que le passage du dossier en commission se fera au 2^{ème} semestre de l'année 2012.

➤ Un entretien avec l'inspecteur d'académie pour avancer

En parallèle à ce dossier d'agrément, un rendez vous avec l'Inspecteur d'Académie a été demandé dès le début du projet. Il a eu lieu le 12 Juin. Grâce à notre entretien avec M. Moullet, Inspecteur Pédagogique Régional de Sciences de la Vie et de la Terre, nous avons mis en évidence plusieurs points essentiels.

- **Les propositions d'ajustement données par l'inspecteur ont été prises en compte.**

Concernant le budget, il devait être réduit de moitié pour l'établissement afin de correspondre à leur possibilité de financement. Il a donc été révisé et a abouti à un budget tripartite : établissement, communes et communauté de communes. Cela a été précisé sur la 2^{ème} version du livret où le budget apparaît en 2 pages au lieu d'une.

La présentation d'un projet doit être bien explicite pour qu'un professeur retrouve tout les éléments dont il a besoin pour faire son choix : une page sommaire avec les titres des différentes fiches pédagogiques est ajoutée au livret de présentation.

- **Des informations complémentaires**

- pour obtenir l'agrément Education Nationale

- un critère important est qu'il faut avoir réalisé le projet avec des classes, faire une évaluation et obtenir des retours des professeurs.

- un point à mettre en avant qui est fortement apprécié : la dimension modulable du projet en fonction de l'intention du professeur.

- des pistes pour la suite

- les lycées sont très demandeurs de ce type de projet, il pourrait-être intéressant de l'adapter pour l'année prochaine.

- plusieurs professeurs peuvent se rendre disponibles pour réfléchir ensemble sur l'évaluation du projet, il ne faut pas hésiter à les contacter.

Ce rendez-vous a été un point crucial de la démarche, il a permis une première évaluation du projet et lui a donné un second souffle en permettant des modifications.

3. Un dernier coup de pouce : le site internet

Après une relance de tous les acteurs avec ce livret de présentation final, l'idée de créer un site internet pour le MNLE Nord-Pas de Calais a vu le jour le 21 Juin. En effet, le MNLE National en possède un mais ce n'est pas le cas de ce comité régional et pour une communication et une visibilité optimale, c'est un outil dont on ne peut se passer.

Grace à l'outil « wix » (logiciel libre de la toile) le site a pu être mis en ligne dès le 26 Juin et des ajouts pourront être réalisés relativement facilement à chaque nouvelle actualité.

<http://mnle5962.wix.com/mnle>

Depuis 9 juillet, le site est accessible à partir des moteurs de recherches habituels notamment Google. En effectuant les recherches avec les mots clés « mnle & éducation » « mnle & nord pas de calais » par exemple, ce site apparait en première page.

Dans l'accueil du site, on trouve un historique de l'association avec les dates clés de son évolution et l'extrait du journal officiel. Sont référencés aussi tous les soutiens et partenaires grâce auxquels l'association fonctionne. Un lien permet de télécharger la fiche d'adhésion au mouvement.

La seconde partie du site présente les différentes activités du MNLE 59-62. On y trouve alors les activités militantes avec la participation aux différentes instances de concertations (Commissions du S3PI littoral, CLIS Déchets Dunkerque...) et les liens pour plus d'informations. Ensuite, on y retrouve les formations proposées avec notamment les universités d'Été du MNLE. Pour finir, le site expose les différentes revendications de l'association avec par exemple « *Pour un débat publique contradictoire préalable à la prise de décision* ».

La troisième partie est consacrée à l'EEDD*, on y trouve une description complète du projet : « Le développement durable ça se cultive » et la possibilité d'imprimer le livret de présentation du projet ainsi que des informations sur d'autres projets possibles.

Le site se termine par un fil d'actualité de l'association et ses coordonnées avec la possibilité de laisser un message directement sur la toile.

IV. Evaluation : Résultats et Analyses

1. Une communication dans un contexte particulier

➤ Des collectivités occupées

L'actualité française était dominée par la campagne des élections présidentielles, elle mobilisait l'ensemble des acteurs du territoire. Cela peut en partie expliquer le silence des élus sollicités durant la mise en place de ce projet pour la période d'avril à juin. En effet, concernant l'invitation aux réunions de présentation, seul 3 réponses de la part des maires ont été reçues indiquant « qu'ils étaient retenus par d'autres obligations ».

➤ Des enseignants pris dans leur emploi du temps

Le stage ayant lieu en fin d'année scolaire, on peut imaginer que nous nous situons dans la période où les établissements et notamment les enseignants réfléchissent à leur projet pour l'année suivante. En analysant les dates des réponses obtenues, on se rend compte qu'il y a eu un pic de mobilisation de leur part la dernière semaine de Juin. Les appels téléphoniques et les mails se sont multipliés pour obtenir des informations complémentaires. Il semblerait que les enseignants n'étaient pas disponibles pour assister aux réunions organisées fin mai malgré leur intérêt pour le projet.

De plus, les établissements secondaires du Nord, qui peuvent bénéficier d'aides financières pour réaliser un projet, doivent avoir envoyés leur demande au Fond Départemental d'Appui aux Projets Educatifs (FDAPE) courant Avril-Mai, date à laquelle ils n'avaient pas encore connaissance du projet proposé par le MNLE.

➤ Un bilan encourageant

A l'heure d'aujourd'hui, 6 enseignants d'établissements du Nord-Pas de Calais nous ont contactés pour réaliser ce projet à la rentrée :

- Mme M. K., professeur du Collège Pierre et Marie Curie, de Gravelines
- M. D. J., professeur du Collège Pasteur, de Oignies
- Mme T., professeur de SVT du Collège Pasteur, de Oignies
- M. R., professeur du Collège Louise Michel, de Lille
- Mme J. B., professeur SVT au Collège Blaise Pascal, de Mazingarbe
- Un professeur de mathématique pour le club du collège Bracke-Desrousseaux de Vendin-le-Viel

B. Pour la suite

I. Un projet qui se concrétisera en septembre

La réalisation concrète du projet aura lieu à partir de la rentrée 2012. Il faudra alors coordonner les actions et animer auprès des classes.

1. Un emploi en septembre

Pour cela le président du MNLE Nord-Pas de Calais a décidé d'employer un chargé de projet/animateur en éducation au développement durable. Une fiche de poste⁵ est créée et publiée sur les sites spécialisés « Réseau Tee » et « Emploi environnement ».

A la date du 13 juillet, 7 candidatures ont été reçues, des précisions sur leurs connaissances ont été demandées et des entretiens auront lieu à partir du 16 juillet.

2. Une formation pour le poste

Le projet monté pendant ces 3 mois et demi a été l'occasion de mettre en place plusieurs outils qu'il faudra continuer à utiliser et à mettre à jour (le site internet, le livret de présentation, etc.). Afin que la personne qui reprend le projet puisse continuer dans des conditions optimales, je prévois de la former avant la rentrée scolaire.

II. Continuer la communication

1. Pour la réalisation du projet

➤ Des réunions à la rentrée

Etant donné le nombre d'établissements intéressés par le projet, de nouvelles réunions de présentations ont été prévues pour septembre : le mercredi 5 septembre 2012 à 14h30 ou 17h30 à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités de Lille et le jeudi 6 septembre 2012 à 18h00 à la Maison de l'Environnement de Dunkerque. Cela permettra d'apporter des compléments d'informations et de concrétiser les accords pour la mise en place dans les établissements, plusieurs ont déjà confirmé leur venue.

⁵ Cf. Fiche de poste

2. Pour la pérennisation des actions d'éducation au développement durable au MNLE Nord-Pas de Calais

➤ Le site internet

Cet outil maintenant mis en place, demande un suivi régulier pour mettre à jour les actualités, les actions réalisées, etc. C'est un point à ne pas négliger pour une communication efficace.

➤ Les livrets de présentation

Un livret de présentation sur le projet « le Développement Durable ça se cultive » a été réalisé, il présente succinctement les autres thèmes de projets possibles et la demande d'un enseignant a déjà été reçue pour le projet « risques technologiques ». Il semble alors pertinent de réaliser un livret spécifique sur ce thème et sur d'autres projets, en gestation, pouvant être développés.

➤ Les partenaires

Il y a eu peu de réponses des partenaires contactés, une relance semble inévitable. Le contexte politique et économique peut être une des raisons, il ne faut pas pour autant s'avouer vaincu, dans ce contexte il faut persévérer.

Les réseaux d'EEDD pourraient être des partenaires pour les actions à venir, il peut être envisageable de rejoindre des réseaux tel que le Graine Pays du Nord ou la MRES*.

➤ Pour l'année 2012-2013

Il faudra relancer au mois de février/mars les établissements pour leur proposer le projet pour 2012-2013.

➤ Une veille sur l'EEDD

Il est important de rester informé sur l'actualité liée à l'EEDD. De plus, une veille sur les appels à projets se faisant sur la région, peut être un outil pour développer l'activité de l'association.

C. Mise en relief des enseignements tirés

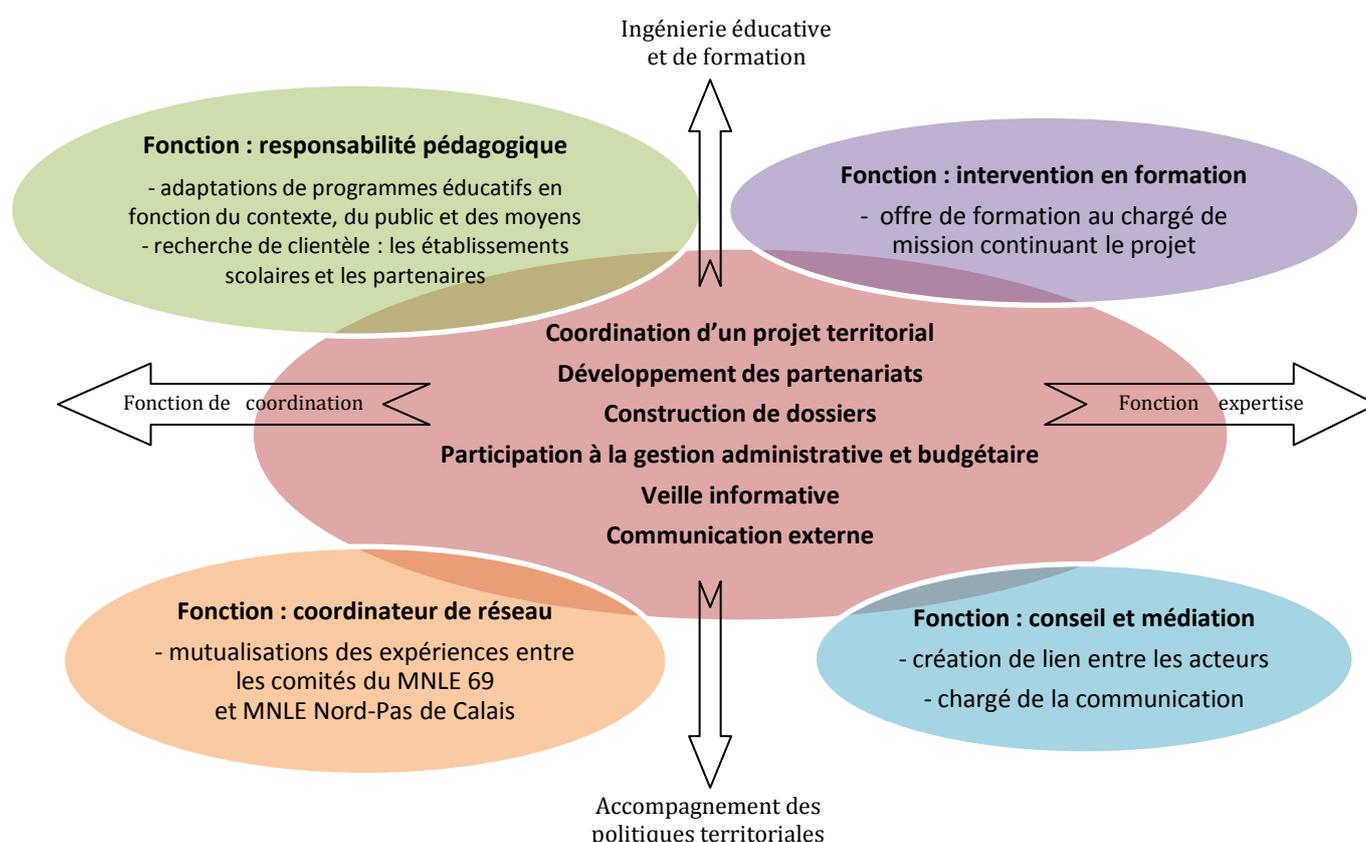
I. Des aptitudes renforcées

Réaliser ce stage en télétravail, seule chez moi, a impliqué une obligation d'**autonomie et de rigueur** dans l'organisation de mon travail. Mon maître de stage s'est rendu disponible une fois par semaine où nous nous voyons pour travailler ensemble, faire le point et définir les tâches à venir. Les échanges quotidiens par mail ont été néanmoins fructueux. Mais ce mode de travail induit des échanges moins nombreux et moins spontanés.

Parallèlement à cela, travailler seule avec un objectif précis implique une forme d'**efficacité**. J'ai en effet axé 90 % de mon stage sur mon projet et peu participé sur le terrain, aux activités du MNLE. Le fait d'être peu impliquée dans le quotidien de l'association a été évoqué lors d'un bilan au bout d'un mois de stage et j'ai par la suite été sollicitée pour participer aux actions, réunions et déplacements avec M. Muys. Cette ouverture m'a alors permis de beaucoup mieux **comprendre les actions du MNLE, le contexte dans lequel je travaille et les enjeux d'acteurs qui se jouent dans la région**.

II. Des compétences de coordinateurs de projets

Cette expérience dans la fonction de coordinateur de projet m'a permis de matérialiser les différentes compétences mises en avant dans le référentiel :



Conclusion

Le MNLE Nord-Pas de Calais a souhaité grâce à ce stage développer le volet Education à l'Environnement et au Développement Durable de son association. Le projet éducatif « Le Développement Durable ça se cultive » a été mis en place et verra sa réalisation en septembre 2012.

L'élaboration de ce projet m'a permis d'appréhender les différentes missions d'un coordinateur de projet d'EEDD, de rencontrer différents acteurs du territoire, de prendre conscience de leurs logiques et de saisir la réalité de la vie des associations qui veulent œuvrer dans ce domaine.

Ce travail réalisé avec le président du MNLE a fait évoluer la démarche grâce aux multiples échanges tout au long du projet. Cela a apporté des pistes de réponses à la problématique **« Comment adapter et mettre en place un projet d'Education au Développement Durable sur un nouveau territoire ? »**.

L'importance du contexte est ressortie. En effet un projet d'EEDD ayant pour but de remettre l'homme en accord avec son environnement n'a de sens que si le contexte est pleinement pris en compte. De plus pour réaliser un projet avec différents partenaires, la connaissance du territoire et des enjeux d'acteurs sont des points essentiels au bon déroulement de la démarche.

Cette expérience prouve qu'en peu de temps, il est possible de développer de nouveaux projets, qu'il y a de la demande et que l'on peut espérer un bel avenir pour le MNLE.

Il reste maintenant à mettre en œuvre ce projet sur le terrain et évaluer son efficacité en espérant que notre méthodologie aura pour finalité d'aboutir à un projet pérenne.

Glossaire*

Les sigles utilisés dans ce rapport suivis d'un astérisque sont expliqués ci-dessous :*

CLI : Commission Locale d'Information

CLIC : Centre local d'information et de coordination

CLIS : Commission Locale d'Information et de Surveillance

CNPE : Centre Nucléaire de Production d'Electricité

DD : Développement Durable

EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

EN : Education Nationale

GIP : Groupement d'Intérêt Public

MNLE : Mouvement National de Lutte pour l'Environnement

MRES : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités

NPdC : Nord-Pas de Calais

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SAU : Surface Agricole Utile

S3PI : Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles

Abréviations

bio : qui provient de l'agriculture biologique (invariable)

Bibliographie et Sitographie

- **Pour l'analyse du Contexte**

- Ouvrages

Rapport Annuel de Développement Durable du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais 2010

La France bénévole 2009, Gualino éditeur, collection Associations et citoyenneté

Guide des acteurs de l'EDD en Nord-Pas de Calais, Cerdd, 2007

Synthèse et propositions des Assises régionales de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable en Nord-Pas de Calais 2009

- Sites internet

<http://www.mnle.fr> : site officiel du MNLE National

<http://www.nordpasdecalais.fr> : site officiel de la Région NPdC*

www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr : DIREN Nord-Pas de Calais

<http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais>: analyse INSEE du NPdC

<http://www.donnees.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr>: données du ministère concernant le DD en NPdC

<http://www.observatoire-territoires-durables.org> : site de l'Observatoire national des agendas 21 locaux et pratiques territoriales de développement durable

<http://www.savoir-vert.asso.fr>: association regroupant des fermes pédagogiques du NPdC

<http://asso.nordnet.fr/aramnord> : site de l'association ARAM NPdC (Association Régionale des Amis des Moulins)

www.mres-asso.org : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités

<http://www.montsdeflandre.fr> : Site de l'office de tourisme des Monts de Flandre

<http://nord-pas-de-calais.france3.fr/info> : Site d'information France 3 Nord-Pas de Calais

<http://npdc.eelv.fr/2012/01/04/bio/> : Europe écologie les Verts du Nord-Pas de Calais

<http://www.payscoeurdeflandre.net/nos-actions/patrimoine> : Site du syndicat mixte du Pays cœur de Flandre

<http://www.fetes-et-foires.com/fete-locale--nord-59.php> : Agenda de toutes les sorties possibles dans le Nord

<http://www.fondation-patrimoine.org/fr/nord-pas-de-calais-17> : Site officiel la Fondation du Patrimoine Nord Pas-de-Calais

- **Pour le montage du projet**

- **Ouvrages**

Ecole et Nature. (2010). *Guide Pratique d'Education à l'Environnement*. Montpellier: Yves Michel.

- **Sites internet**

<http://www.graine-rhone-alpes.org/reperes-pour-monter-un-projet> : réseau Graine Rhône Alpes

<http://www.ac-lille.fr/informations/caaecep/demande.cfm>: site de l'académie de Lille
(informations sur l'Agrément Education nationale)

<http://associations.gouv.fr> : site d'informations pour les associations

<http://eduscol.education.fr> : plateforme française d'éducation au développement et à la solidarité international

<http://www.reseau-idee.be> : réseau belge d'EEDD

<http://www.envirodoc.org> : site d'échanges franco-belges sur l'EEDD

Annexes

Annexe 1 : Charte du MNLE - Réseau Homme & Nature	34
Annexe 2 : Carte des comités du MNLE - Réseau Homme & Nature.....	37
Annexe 3 : Catalogue d'animations du MNLE Nord-Pas de Calais	38
Annexe 4 : Livret de présentation.....	41
« Le Développement Durable ça se cultive ».....	41
Annexe 5 : Fiche de poste	48

Annexe 1 : Charte du MNLE – Réseau Homme & Nature

Charte du MNLE (charte adoptée par l'Assemblée générale du MNLE le 6 février 2000 à Avermes Allier) Mieux vivre sur notre planète et construire son avenir

Nous luttons parce que nous aimons la vie, la nature et la beauté du monde ; parce que nous voulons que tous les êtres humains, partout sur la planète, puissent vivre et s'épanouir en harmonie avec leur environnement. Mais ce minuscule domaine que constitue la biosphère, - dix mètres d'épaisseur de sol nourricier, vingt kilomètres de hauteur atmosphérique, dix kilomètres de profondeur marine - présente des signes de mauvaise santé. Alors qu'il pourrait assurer raisonnablement la subsistance des 6 milliards d'êtres humains - bientôt 8 - qui peuplent la planète, il ne l'assure, en fait, qu'à une partie d'entre eux.

De nouveaux rapports entre sciences, techniques et société

Notre époque est celle d'un accroissement considérable des possibilités humaines d'action sur les milieux naturels et anthropisés et de très rapides avancées dans les domaines scientifiques et technologiques pouvant revêtir des aspects bénéfiques pour l'environnement ou au contraire constituer d'importantes menaces. Cette situation réclame une prudence accrue pour que des grands travaux ou de nouvelles techniques ne soient pas mis en œuvre sans que leur innocuité vis à vis de l'homme et de l'environnement ait été suffisamment établie : les principes de prévention et de précaution doivent être appliqués à tous niveaux. Leur application nécessite des innovations radicales dans les modes de prise de décision : ceux-ci doivent évoluer dans le sens de pratiques démocratiques de plus en plus développées. Mais cette exigence se heurte au fait que la population n'a généralement pas les moyens de porter une juste appréciation des risques ou des bienfaits des évolutions technologiques et que les décisions des Etats, des institutions internationales et des organismes experts qui les inspirent, sont soumis aux pressions de puissants groupes d'intérêts économiques et politiques.

La population doit pouvoir, très en amont des décisions, disposer des éléments d'information et de moyens d'intervention sur les choix technologiques, les options d'investissements et d'aménagements. Dans cette confrontation démocratique elle doit revendiquer le contrôle des organismes d'expertise, leur évaluation scientifique et une présence active dans les structures d'information et de concertation.

Les techniques de la transgénèse illustrent cette situation. La mise en œuvre des organismes génétiquement modifiés (OGM), destinés à produire mieux, nécessite que la population ait une vision claire des enjeux et des risques et que la communauté scientifique ait pu donner son avis de manière dégagée des préoccupations mercantiles. Au plan international le protocole signé à Montréal en janvier 2000 sur les transferts d'OGM constitue l'une des premières applications du principe de précaution.

Dans cette optique la mobilisation d'associations de terrain et de réflexion, comme celles qui constituent le MNLE, est nécessaire, et doit être reconnue, comme outil d'intervention et de débat sur les problèmes environnementaux auxquels la société est confrontée.

Un mouvement innovant

Dans un monde complexe, le MNLE s'inscrit dans une perspective de progrès en s'appuyant sur le développement des connaissances et sur une démarche scientifique rigoureuse.

Il refuse les stratégies de régression et agit pour que l'essor contemporain des sciences et des techniques, nécessaire pour répondre aux besoins des populations, ne menace pas mais serve l'environnement.

Cette démarche du MNLE constitue une innovation dans le combat écologique et fait l'originalité de notre mouvement. Pour agir, le MNLE sensibilise et rassemble, sans exclusive, tous ceux qui sont confrontés à la dégradation de leur environnement et veulent améliorer leur cadre de vie, tous ceux qui refusent les dégradations environnementales planétaires.

Le MNLE est un lieu de convergence entre le monde du travail et les populations confrontées à la maîtrise des pollutions domestiques, subissant les pollutions de toutes sortes, les risques industriels ainsi que les nuisances des transports. Le MNLE considère que les salariés des entreprises émettrices de pollution et sources de risques accidentels, qui sont - ou devraient être - les mieux informés et sont de toute façon les premiers exposés, ont un rôle irremplaçable à jouer pour la préservation de l'environnement.

Le MNLE offre à tous un lieu pour :

- s'informer et se former,
- confronter les idées,
- élaborer des propositions concrètes,
- mener ensemble les actions nécessaires pour les faire aboutir.

Sur tous les sujets environnementaux, le MNLE revendique une information complète et accessible : son appropriation par le plus grand nombre appelle un effort soutenu de formation. Par sa revue " Naturellement " et sa " Feuille d'Info " ainsi que des stages de formation, l'animation de débats et l'organisation de colloques, le MNLE

contribue à cet objectif. C'est dans ce but qu'il a créé les Editions Naturellement.

Une vision planétaire

Les pollutions et les dégradations de l'environnement se généralisent partout et affectent de façon particulièrement dramatique les pays les plus pauvres. Sous l'impulsion des états les plus puissants, des organismes internationaux qui servent de relais à leur politique de libéralisation (FMI, BM, OMC ...) et des puissances financières et économiques transnationales, la recherche du profit et le productivisme, poursuivis au mépris du long terme, continuent à être la règle. Ils se conjuguent avec l'ignorance et l'inconscience pour mettre à mal, par toutes les formes de pollution et de surexploitation, l'air, l'eau, les terres et des centaines de milliers d'espèces vivantes, végétales et animales, dont l'espèce humaine ne représente qu'une récente et plus particulière ramification. La dernière période a permis de marquer des points : la mise en échec, même provisoire, du projet d'AMI concocté par l'OCDE, l'opposition grandissante aux effets les plus néfastes des grands traités "régionaux" comme l'ALENA, sont des points d'appui pour la préservation de l'environnement.

Le MNLE se réjouit que la conjonction des forces démocratiques, progressistes et écologistes du nord et du sud de la planète ait conduit à l'ajournement de la conférence de l'OMC de Seattle. Ces luttes doivent se poursuivre.

Il est indispensable que la solidarité et la coopération entre les peuples se développent sous toutes leurs formes. Les politiques pour la protection de l'environnement, arrêtées et mises en œuvre aux plans local, régional, national, en concertation avec les populations concernées, doivent faire l'objet de coordinations mondiales avec un souci de sauvegarde des identités culturelles et de la diversité des valeurs des patrimoines.

C'est dans cette optique que le MNLE coopère avec les autres Organisations non gouvernementales (les ONG).

Le développement durable

Il n'y a pas de contradiction irrémédiable entre développement et préservation de la biosphère.

Le MNLE, favorable à la notion de " développement durable ", partage les conclusions du rapport " Notre avenir à tous " de la Commission Mondiale de l'ONU sur l'environnement et le développement, publié préalablement à la conférence de Rio de 1992, lorsque celui-ci affirme : " Nous avons le pouvoir de concilier l'activité humaine et les lois de la nature et de mener une existence plus heureuse grâce à cette réconciliation... L'humanité est en mesure de créer un avenir plus prospère, plus juste, plus sûr... ". Et qu'il ajoute qu'une des conditions de la préservation de l'environnement et de la maîtrise de la croissance démographique est le développement économique des pays les plus pauvres.

Actif pour diffuser ce rapport, le MNLE a participé à la conférence de Rio. Il milite pour la mise en œuvre des actions prévues pour le 21^{ème} siècle (Agenda 21) et celles exigées par les conventions mondiales sur le changement climatique, la protection de la biodiversité, la protection des forêts et la lutte contre la désertification. Les pollutions n'ont pas de frontière : les organisations régionales (Union européenne, commissions régionales des Nations-Unies) et mondiales (ONU et agences ou programmes spécialisés des Nations-Unies) doivent intégrer la notion de développement durable à toutes leurs activités. Les mécanismes de financement des problèmes globaux d'environnement (préservation de la biodiversité, protection de la couche d'ozone, protection des océans, prévention des changements climatiques) doivent être efficaces et adaptés aux besoins.

La toute puissance du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC doit être remise en cause. La dette des pays pauvres à l'égard des pays riches est un obstacle majeur sur la voie du "développement durable" : elle doit être reconsidérée. La réforme démocratique de l'ONU et l'octroi de moyens financiers nouveaux sont indispensables. Le MNLE affirme que ni les écotaxes, ni l'organisation d'un marché mondial de la pollution, ne peuvent apporter de solution satisfaisante et durable.

La biodiversité

C'est dans les pays les plus pauvres que les ressources de la biodiversité planétaire sont les plus importantes et aussi les plus menacées par le contexte démographique et l'état de dépendance économique qui pousse à la surexploitation de la nature par des moyens souvent inadaptés.

Des règles internationales doivent être établies permettant à ces peuples d'exploiter leurs ressources d'une manière durable tout en faisant cesser le pillage de celles-ci par les grands groupes multinationaux et en stoppant le processus de marchandisation du vivant et la privatisation des patrimoines génétiques.

Les enjeux énergétiques mondiaux

Le MNLE milite pour la satisfaction des besoins des peuples en énergie. Conscient de la limitation des ressources fossiles et de leur meilleure valorisation dans d'autres secteurs que celui de l'énergie, ainsi que de la gravité des menaces liées aux émissions polluantes dans l'atmosphère du secteur énergétique (effet de serre, pluies acides, pollutions atmosphériques urbaines), il agit pour le développement de la maîtrise des consommations et pour la mise en œuvre des énergies renouvelables et/ou n'émettant pas de polluants atmosphériques : nucléaire, hydraulique, éolien, solaire, etc. Une réflexion associant scientifiques et populations doit être engagée sur les moyens d'assurer à terme les besoins énergétiques croissants qui vont devoir, au niveau mondial, être satisfaits. Compte tenu des graves

conséquences des accidents toujours possibles dans les installations nucléaires, dont l'accident de Tchernobyl témoigne, des solutions pour atteindre un niveau toujours plus élevé de sûreté dans la conception des installations et dans leurs conditions d'exploitation doivent être recherchées. Toutes les décisions doivent être prises avec le plus grand degré de démocratie et de transparence. La gestion des déchets radioactifs doit faire l'objet de recherches soutenues pour aboutir à des solutions acceptables pour les générations futures.

En matière énergétique, les pays industriels ont des devoirs envers les pays les plus pauvres. C'est de les aider à mettre en œuvre des politiques de maîtrise de l'énergie, à accéder aux techniques les moins polluantes, ainsi qu'à l'utilisation la plus propre possible des combustibles fossiles, sans lesquels, dans l'état actuel de leur technologie, leurs économies ne pourront se développer. Ceci renforce pour les pays les plus riches, la nécessité de maîtriser les évolutions de leurs propres consommations énergétiques et de faire appel à moins de combustibles fossiles. Cette perspective est le contraire de ce qui a été décidé à la conférence de Kyoto sous la pression des Etats-Unis : le MNLE condamne la possibilité des permis négociables et luttera pour que la France ne s'adonne pas à cette pratique. Il agira, au contraire, pour que la France aille au-delà des engagements pris à Kyoto de stabilisation des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, et adopte une politique continue de réduction de ces émissions.

La Paix dans le monde

Pour le MNLE, le risque de guerre, et particulièrement de guerre nucléaire, bactériologique ou chimique, constitue toujours une grave menace : dans la dernière période les conflits et les guerres se sont multipliés, avec leur cortège de désastres environnementaux.

La lutte pour la paix, partout où elle est menacée, reste donc une dimension essentielle de nos objectifs. Le MNLE s'associe à ceux qui militent pour de nouvelles avancées dans cette voie d'autant plus que les dépenses engagées pour les armes et la recherche militaire constituent un obstacle majeur sur la voie du " développement durable ". Ces dépenses doivent être reconverties pour des oeuvres de paix et notamment pour la recherche et le développement économique soucieux de la protection de l'environnement.

Une implication nationale, régionale, locale

Le MNLE lutte pour la solution des problèmes d'environnement dans notre pays, pour une politique de développement durable, avec les populations, les salariés des entreprises, les agriculteurs.

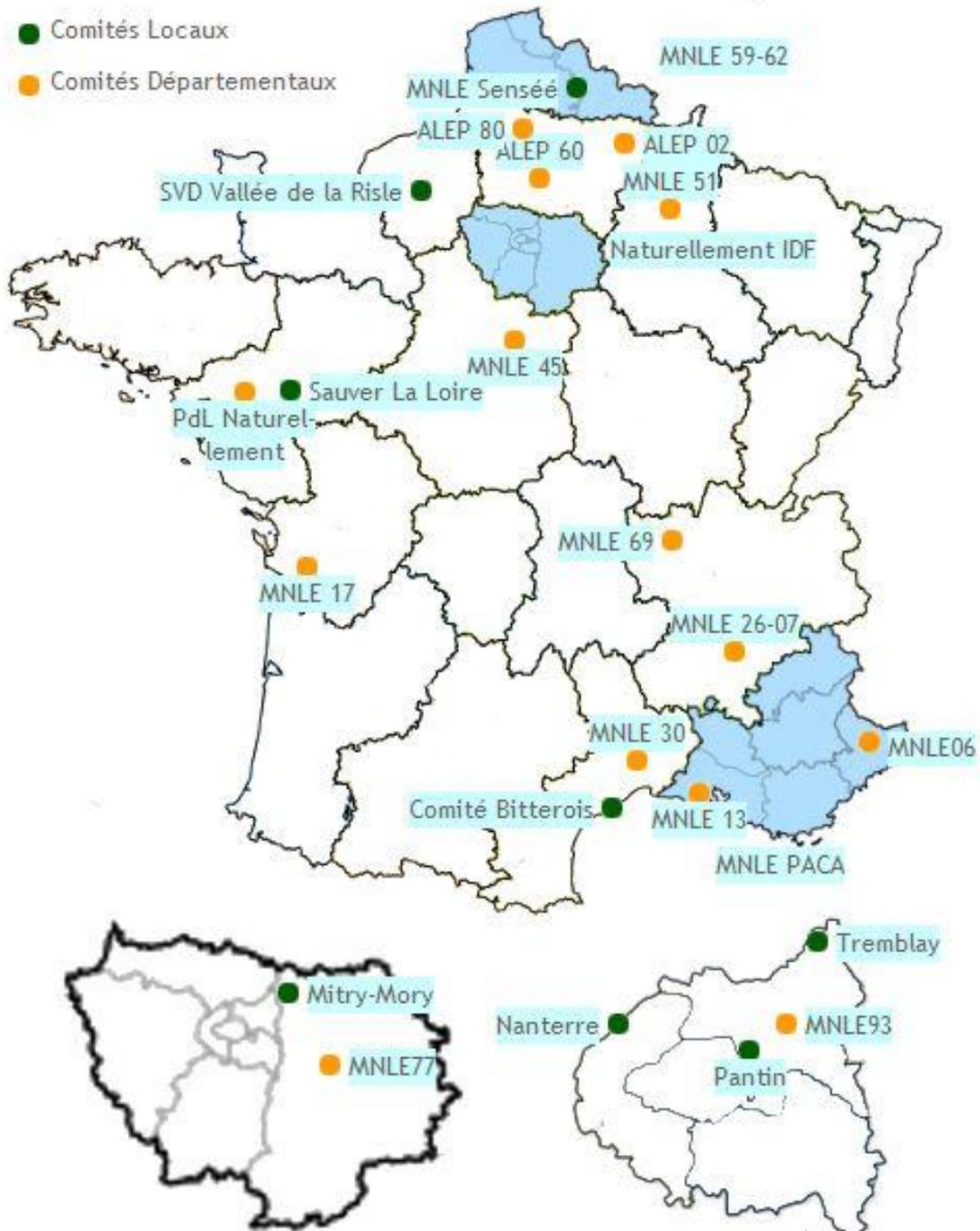
C'est par l'action de tous les jours :

- que la nature (zones humides, paysages, faune et flore sauvages, qualité des océans, des rivières des lacs et étangs, des eaux souterraines, qualité de l'air ...) sera respectée, mise en valeur et enrichie,
- que le rôle des populations locales et des travailleurs sera reconnu dans les projets d'aménagement territoriaux, d'équipements urbains, industriels, touristiques ainsi que dans les pratiques agricoles,
- qu'à la mise en décharge brute se substituera une politique de prévention de la génération de déchets et de mise en œuvre de filières diversifiées de valorisation et de traitement adaptées aux conditions régionales,
- qu'une utilisation rationnelle de l'énergie privilégiera les énergies les moins émettrices de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques,
- que s'engagera une véritable mutation du secteur des transports : recul des transports routiers de marchandises et développement du rail, de la voie d'eau et des pratiques intermodales, développement des transports en commun et de la voiture propre, recherches sur les carburants propres, remise en cause des pavillons de complaisance, exigences de qualité accrues et renforcement des contrôles pour les transports maritimes et routiers de matières dangereuses,
- que s'instaurera une politique de l'eau, cohérente et intégrée, visant à satisfaire les besoins des consommateurs et la protection des ressources,
- que seront renforcées les sanctions à l'égard des pollueurs fautifs et qu'évoluera la règle du "pollueur-payeur " vers une véritable politique de prévention, dans tous les domaines, y compris au niveau des gênes sonores,
- que dans les domaines de l'environnement seront préservés et développés les moyens nécessaires pour assurer aux citoyens des services publics efficaces et contrôlés démocratiquement,
- que progressera l'ensemble de la législation concernant l'environnement pour une application concrète et responsable des principes de prévention et de précaution,

et qu'ainsi s'amélioreront les conditions de vie et de santé de la population menacées par les pollutions de l'air, de l'eau et des sols.

Annexe 2 : Carte des comités du MNLE - Réseau Homme & Nature

Carte des comités



Annexe 3 : Catalogue d'animations du MNLE Nord-Pas de Calais



Mouvement agréé
Siret : 449.525.203.00013
Code APE : 913 E

Mouvement National de Lutte pour l'Environnement

RÉSEAU HOMME & NATURE

Association Régionale du Nord. Pas-de-Calais

CATALOGUE D'ANIMATION 2010

- *Changement des comportements & Action de proximité*

Management d'Animation territoriale

- *Connaissance du Territoire*

- Séances de réflexion-action
- Action terrain & Animation de proximité
- Atelier Apprentissage & Gestes quotidiens
- Groupes de travail Projet local
- Sorties découverte des milieux & rencontre des acteurs

Formation des groupes d'acteurs

- Conférence & Débat avec intervenant
- Soirées Projection de film & Débat

- *Semaine d'Expositions, Salons & Colloques*

Sensibilisation Grand Public

- *Soirées & cycles Grands Enjeux environnementaux*

correspondance : MNLE Nord. Pas-de-Calais : 95, rue de la chapelle 59279 Loon-Plage
Tel : 03.28.27.35.97. Mel : mnle.59.62@free.fr Animation : mnle59.62.animation@gmail.com site : www.mnle.fr

Mouvement agréé aux titres des articles L160-1 du code de l'Urbanisme et 40 de la Loi n° 76-629

Animation territoriale & Management de proximité

Thématique & Contenus

Consomm'Action

- Prévention des déchets
- Achat responsable
- Economies d'énergie
- Economie sociale et solidaires
- Mobilité

Prévention Santé & Environnement

- Santé dans l'Habitat & Comportement
- Santé et Alimentation
- Santé et prévention des pollutions
- Hygiène de vie et prévention

Connaissance du Territoire

- Nature en Ville & Gestion différenciée
- Milieux naturels locaux & Trames vertes & bleues
- Préservation des ressources & des grands équilibres naturels : eau, air, sol, faune-flore
- Risque technologique
- Relations Ville-Campagne
- Agriculture, Territoire, Paysages

Forme & Moyens pédagogiques

- Séances de sensibilisation / réflexion / action
- Action de terrain & d'Animation de proximité
- Séances en atelier « Apprentissage & Gestes quotidiens »
- Sorties découverte des milieux & rencontre des acteurs
- Groupes de travail « Projet local »
- Salon thématique local « acteurs du territoire »

Public : Population ; collèges et lycées ; centre sociaux...

Objectifs

- Sensibiliser aux enjeux environnementaux
- Pour une meilleure appropriation du territoire & de ses enjeux
- Responsabiliser l'individu & faire émerger des projets citoyens en vue d'un changement comportemental

Proposition d'intervention

approche thématique	prestation de 2 jours ou 4 séances	420 €
approfondissement thématique	5 jours	900 €
approche globale	2 semaines d'animation (avec ébauche d'un projet action individuel ou collectif)	1750 €
déclinaison de prix hors demande spécifique : publicité, communication...		

chaque contenu de consomm'Action, prévention santé, Connaissance du territoire peut être abordé de façon globale ou par thématique

DD & enjeux environnementaux dans les projets de territoire

Thématique & Contenus

- Pour des Agricultures écologiquement intensives (& équitables)
- Aménagement du territoire et Mobilités
- Habitat durable & énergie
- L'Économie sociale et solidaire
- Le Développement Durable dans les projets de territoire (A21, PCT, SCOT, ...)

Forme & Moyens pédagogiques

- Conférences d'information / échange et débat participatif / Ateliers de réflexion
- Diaporamas, Plaquettes & guides

Public : Groupes d'acteurs, gouvernances, élus, associations, & mouvements d'opinion

Objectifs

- Connaître & évaluer l'impact des activités humaines au regard du DD
- Savoir intégrer les trois piliers du DD solidaire et partagé dans la construction des projets de territoire

présentation globale d'une thématique	prestation de 1 jour avec intervenant	550 €
approfondissement d'une thématique	2 jours d'animation	950 €
Management d'un projet -acteurs territoriaux*	Action d'un 1 mois	3300 €
déclinaison de prix hors demande spécifique : publicité, communication...		

Information et Sensibilisation aux Grands Enjeux environnementaux

Thématique & Contenus

- Histoire du Développement Durable
- Changement climatique et Effet de serre
- Fin des énergies fossiles et satisfaction des besoins
- Préservation de la Biodiversité & des ressources naturelles
- Economie sociale et solidaire
- Pour des Agricultures écologiquement intensives

Forme & Moyens pédagogiques

- Conférence & Débat avec intervenant
- Projection de film & Débat

Public : Population, acteurs, éducation, élu-es...

Objectifs

- Développer une prise de conscience globale :
- Connaissance des enjeux & problématiques, Changement des comportements individuels & des modes de développement de la société

Conférence & Débat avec intervenant par thématique	prestation de 1/2 journée ou soirée avec intervenant	450 €
déclinaison de prix hors demande spécifique : publicité, communication...		

Filmographie : Un constat pour l'action

Le cauchemar de darwin : Histoire d'une Catastrophe écologique & social autour du lac Victoria. Du commerce de la perche du Nil à celui des armes en passant par la surexploitation des ressources du Sud pour le profit du Nord

Une vérité qui dérange : Climat, Environnement / développement durable. L'humanité est assise sur une bombe à retardement. Une catastrophe climatique planétaire annoncé.

Après nous le déluge : Face aux enjeux du changement climatique, quels sont les objectifs à atteindre pour un développement durable ? Le système économique actuel permettra-t-il d'y répondre ?

La fin de l'énergie noire : Notre dépendance aux carburants, sources de conflits et de pollution. Des huiles végétales et animales dans nos moteurs ?

Source (ZDROJ) : D'un focus sur un désastre social dans un pays producteur de pétrole (Bakou, en Azerbaïdjan) au constat de non durabilité de notre dépendances aux énergies fossiles. L'« or liquide » ne serait pas une malédiction davantage qu'une bénédiction pour ce pays instable ? Et pour nous ?

Vers un crash alimentaire : Pour comprendre comment tous les voyants sont passés au rouge. Les exemples du maïs et du soja, de l'élevage intensif nous permettent de comprendre pourquoi la demande agricole grimpe alors que l'offre baisse. Une démonstration accablante.

La maison de demain : L'habitat de demain sera plus confortable, plus économe en énergie, plus respectueux de l'environnement et de la santé des habitants. Comment cela se traduira-t-il dans nos habitations ?

Pesticides... non merci ! Un état des lieux non exhaustif, avec des témoignages de scientifiques, d'acteurs économiques, de responsables, pour poser les problèmes et pour proposer à chacun quelques alternatives.

La fin des chimères ? Agriculture / OGMs, Environnement / développement durable... Mise en lumière des enjeux et polémiques ; Conséquences des cultures en plein champ, impact sur la santé humaine... ; Responsabilité des producteurs envers les consommateurs.

Le monde selon Monsanto : Monsanto & l'extension planétaire des cultures OGM. Reconstitution de la genèse d'un empire industriel

Notre pain quotidien : Le film présente sans commentaire des régions de production alimentaire en Europe. Un tableau grand écran d'un festin qu'il n'est pas toujours facile de digérer et auquel nous prenons tous part.

Kultur + Landskap = saut - culture & landscape go hand in hand (VO) : L'homme et la nature ont mutuellement façonné le paysage de la terre. Aujourd'hui, l'agriculture est industrialisée dans le monde entier. Avons-nous conscience que le paysage et l'histoire sont en train de disparaître ?

Le bien commun, l'assaut final : L'environnement & les ressources naturelle, L'eau, la santé, les gènes, les connaissances bien commun ou marchandise ? Le marché peut-il être garant du bien commun ? Face à la voracité des marchands, qu'advient-il de nos sociétés : ?

Les pirates du vivant - Argentine : Le soja de la faim : Deux films sur le paradoxe du brevetage qui pose la bonne question : peut-on breveter le vivant ? Course aux gènes » des géants de la biotechnologie : Dépôt et commerce de brevets ; Révoltes et les contre-pouvoirs étatiques et militants. Le « tout soja » en Argentine : Dénonciation d'une menace sur la sécurité alimentaire du pays.

Si loin, si proche : Pourquoi est-il si important de préserver la biodiversité ? À travers un exemple : les araignées et leurs fils de soie aux propriétés étonnantes... Chaque jour, des solutions que nous propose la nature pour résoudre nos problèmes disparaissent à jamais.

Home : La beauté de la planète, préserver cette beauté ; question de la survie sur une planète menacée

Projection de film à l'unité	400 €
Cycle de 5 à 10 films	350 €
Filmographie évolutive en fonction de l'actualité et des nouveautés	

Semaine d'Exposition, Salons & Colloques de sensibilisation aux enjeux de société

Thématique & Contenus

- Exposition sur les Arbres remarquables de France (visite guidé de l'expo, conférence ou exposé thématique, ateliers de travaux pratiques)
- Exposition sur les gaz à effet de serre (visite guidée de l'expo, conférence ou exposé thématique)
- Salon de l'économie sociale et solidaire
- Salon de la nature et de la biodiversité
- Salon Climat Energies
- Salon de la mobilité durable
- Salon Santé & Environnement,

Projet

- Sensibilisation Grands Enjeux
- Accompagner un questionnement individuel
- Assurer une présence & une animation dans un lieu d'accueil du public
- Lancer une dynamique festive autour d'un thème environnemental

Forme & Moyens pédagogiques

- Conférence, Exposé thématique, Projection de film
- Débats, avec intervenant
- Visite guidée & ateliers de travaux pratiques sur l'exposition ou le salon
- Information, sensibilisation, conseil & exposition/vente de biens & services durables
- Mise à disposition de documents & d'une ressource informatique

Public

- Portée agglomération voir régionale ;
- Population, écoles & collèges, gouvernances & groupes d'acteur

Objectifs :

- Porter a connaissances & Prise de conscience globale ;
- Connaissance des enjeux & problématiques ;
- Rendre une information accessible ;
- Conseiller ; Promouvoir les bonnes initiatives ;
- Changer le comportements individuels & les modes de développement de la société

Proposition d'intervention

Management du projet hors coûts matériels*	4 500 €
déclinaison de prix hors demande spécifique : publicité, communication, coût matériels ...	

* Management = Mobilisation des acteurs ; Organisation et préparation ; Réalisation de l'action
* Coûts matériels = Déplacements, Hébergements des intervenants, Location des stands, etc ...

Annexe 4 : Livret de présentation
« Le Développement Durable ça se cultive »



Mouvement National de Lutte pour l'Environnement
Réseau Homme et nature
MNLE 59.62 – Association Régionale Nord. Pas-de-Calais

Le Développement Durable ça se cultive !

Un projet pédagogique complet
pour éduquer les enfants au développement durable
par la culture d'une parcelle de blé en agriculture biologique



L'association MNLE Nord. Pas-de-Calais

Le MNLE Nord Pas-de-Calais / Réseau Homme et Nature, est une antenne régionale du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, association de type 1901 créé en 1981, de par la décision de personnalités scientifiques, d'universitaires, d'enseignants, de syndicalistes, d'élus et de responsables d'associations qui souhaitaient avoir un lieu de rencontre pour la réflexion mais aussi l'action, afin de prendre en compte l'environnement dans son ensemble : naturel, urbain, professionnel.

Le Mouvement National de Lutte pour l'environnement agit dans de nombreux domaines : environnement urbain, préservation des milieux naturels, pollutions industrielles, maîtrise des transports, gestion des déchets, de l'énergie, etc. Il intervient à tous les niveaux de décisions, toujours dans une politique de développement durable solidaire et partagée telle que l'exprime sa Charte : <http://www.mnle.fr/generalites/divers/charte-du-mnle.html>.

Le sommet de Rio 1992 a démontré que les problématiques environnementales devaient être traitées mondialement et de façon transversale sur le plan social sans privilégier le dogme économique.

2002 : Rio + 10, est un constat alarmant, rien n'a changé, la mise en place des politiques et des actions sont curatives, il n'y a aucune prise en compte de la prévention. Les piliers du Développement Durable privilégient l'économie au détriment des piliers sociaux et environnementaux. A aucun moment on ne remet en cause le fonctionnement même de notre société.

En préparation de 2012 : Rio + 20, notre mouvement œuvre pour la construction des fondements d'une nouvelle société basée sur les rapports sociaux et écologiques pour satisfaire les besoins sociaux et économiques ici et ailleurs, par la prise en compte équitable des 3 piliers du développement durable.

Le MNLE ne s'inscrit donc plus dans la lutte avec le regard sur la nation (mouvement national) mais vers la construction d'un travail en réseau en tenant compte des problématiques de façon transversale dans un contexte de mondialisation.

Nos pratiques et nos actions sont inscrites dans la recherche de convergences avec d'autres acteurs pour alimenter la réflexion sur divers sujets ou mener des actions, contribuer aux débats, proposer des pistes d'orientation pour l'intérêt commun, sans pour cela adhérer à la Philosophie de l'ensemble des différents acteurs participants.

L'objet du réseau Homme & Nature est donc de favoriser les convergences d'actions entre différents acteurs et divers sujets, afin de contribuer à une société écologique, solidaire et partagée.

1

L'Education au Développement Durable

Le MNLE vous propose différentes activités et projets pédagogiques.

Toutes ses interventions sont modulables et réalisées en co-construction avec l'établissement en ce sens d'autres thèmes peuvent très bien faire l'objet d'un nouveau projet.

Les Risques Technologiques

La prévention des risques technologiques ne doit pas s'arrêter aux mesures de confinement, le MNLE donne la possibilité aux enfants de travailler sur l'origine et les causes des accidents qui ont fait évoluer la réglementation en matière de prévention des risques, l'aménagement des villes au fil du temps et le rôle des industries SEVESO dans les communes.

L'Arbre en ville

Une journée de sensibilisation sur les arbres en ville est l'occasion d'une balade pour découvrir son village et la diversité de ses végétaux. Un partenariat avec les services d'espaces verts peut aussi être réalisé et donné lieu à des plantations dans la commune.

A la découverte de l'air

Une journée de sensibilisation permettra de découvrir l'air et ses propriétés, d'acquies une démarche scientifique en recherchant les sources de pollution de la qualité de l'air et les solutions locales pour sa préservation.

Nutrition / Santé

L'alimentation des jeunes pose aujourd'hui un vrai problème de santé. Les jeunes sont à la fois fortement sollicités pour consommer des produits aussi alléchants que déséquilibrés et stigmatisés dès que leur poids s'en ressent. Le programme pédagogique proposé tente d'apporter à ces jeunes des repères et des appuis pour que le plaisir de manger et bouger rime avec bonne santé en apportant un regard critique et éclairé sur notre façon de vivre et de consommer.

Nature et Handicap

La nature appartient à tout le monde mais tout le monde ne la perçoit pas de la même manière. L'objectif de ce projet éducatif est de permettre aux personnes en situation de handicap de prendre contact avec la nature et de la découvrir par une stimulation des fonctions sensorielles.

Le MNLE vous propose aussi d'intervenir et/ou d'organiser des colloques, conférences, débats et projections de films liés au développement durable.

2

Présentation du projet

Le Développement Durable ça se cultive !

Tout au long d'une année scolaire, les jeunes de 6 à 16 ans et leur(s) enseignant(s) ou éducateur(s) vont pouvoir mener à bien une culture de blé dans leur établissement ou chez un exploitant agricole. Ils découvriront concrètement le développement durable et tisseront des relations avec le monde agricole et rural spécifique du territoire.

Objectifs

- ✿ Aborder de façon concrète le développement durable et toutes ses composantes (environnement, économie, société) par l'intermédiaire de l'agriculture
- ✿ Mettre les enfants dans la situation d'être agriculteur
- ✿ Aborder l'alimentation dès son origine
- ✿ Créer un lien entre les enfants et la richesse rurale et culturelle de leur territoire
- ✿ Un accompagnement par le MNLE en tant que personne ressource
- ✿ Une mallette pédagogique pour guider l'enseignant dans les activités avec sa classe
- ✿ 3 demi-journées d'animation
- ✿ Des partenariats avec les acteurs locaux : agriculteurs, moulins, fêtes rurales ...
- ✿ Un site internet pour échanger avec les autres classes et autres acteurs participants : enseignants, parents, élus, agriculteurs, associations, ...

Un site internet

Le site internet participatif est un lieu d'expression pour les enseignants et enfants autour du projet « le DD, ça se cultive ». Chaque classe a son propre espace qu'elle peut alimenter. De plus, les enseignants ont un accès privé à la « salle des profs » pour échanger entre eux. Ce site permet aux groupes de partager leurs expériences, leurs découvertes, leurs résultats et leurs ressentis, avec d'autres classes, leurs proches, les partenaires du projet, etc. Pour le MNLE, le site sert de base de données d'échanges, de conseils, d'explications, pour les classes et surtout pour les enseignants.

<http://leddsecultive.toile-libre.org>

3

Présentation de la mallette pédagogique



Le classeur ressource

Il comprend 52 fiches d'activités modulables, réparties selon les 3 piliers du développement durable

Environnement (fiche verte)

la culture du blé, le développement de la plante, les besoins de la plante, le sol, l'eau et les pollutions, la vie dans le champ de blé (faune et flore)

Economie (fiche orange)

l'économie agricole, les modes de commercialisation, le marché du blé, les utilisations du blé

Social (fiche bleue)

histoire du blé et de l'agriculture dans la région, les services rendus par l'agriculteur, les OGM, préparation des visites de ferme, alimentation, contact entre producteurs et consommateurs, reconstitution du tissu social

Les 3 guides de découverte



Pour observer les vertébrés, les petites bêtes et les fleurs des champs de blé

Le calendrier de suivi de la culture et des expériences permet de faire le lien entre la culture de blé et la réalisation des fiches d'activités

Le glossaire explique les mots complexes et ou techniques

Le livret enseignant présente pour chaque fiche les objectifs pédagogiques ainsi que :

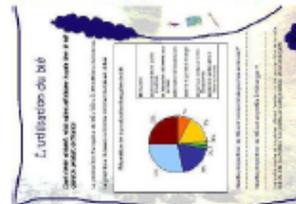
- le matériel nécessaire, les résultats attendus, etc.
- des fiches « Pour aller plus loin »
- des mémentos sur chaque grand chapitre

4

Présentation des fiches pédagogiques

Les 52 fiches du livret des élèves : les indispensables et les complémentaires

1. les outils pour notre culture
2. le travail du sol
3. la fertilisation
4. Evaluation diagnostic sur les besoins de la plante, activité préalable, le rôle de la terre
5. la compacité du sol
6. l'importance de la profondeur de semis
7. la dose de semences
8. le choix des semences
9. les semences paysannes
10. la germination
11. le rôle de la température
12. le rôle des engrais organiques
13. le rôle des engrais chimiques
14. la croissance
15. le suivi photographique de la croissance
16. premier effet de la lumière
17. second effet de la lumière
18. le rôle des minéraux
19. le rôle de l'air
20. le poker des mauvaises herbes
21. l'herbier
22. la haie
23. le climat
24. la météo
25. le sol n'est pas seulement un support !
26. les types de sol
27. les problèmes d'érosion
28. le rôle de l'eau
29. l'eau en quantité
30. l'eau dans le sol
31. les pollutions de l'eau
32. les traitements
33. retrouve les petites bêtes
34. construit un terrarium
35. les petites bêtes, amies ou ennemies
36. l'écosystème champ de blé
37. la récolte
38. la fabrication de farine et de pain
39. le commerce mondial
40. le blé en chiffre
41. la filière blé : les modes de commercialisation du blé
42. l'utilisation du blé
43. l'histoire de l'agriculture
44. la vie dans les campagnes
45. les contacts producteurs - consommateurs
46. la visite d'une ferme
47. les services rendus par l'agriculteur
48. une alimentation équilibrée
49. la composition du blé
50. les étiquettes
51. les OGM
52. l'importance des abeilles



Un projet inscrit dans une dynamique territoriale

En complément du projet éducatif scolaire et périscolaire, ce projet vise à valoriser et faire connaître le patrimoine culturel local tel que les traditions rurales avec les moulins, les fêtes agricoles et les fêtes des moissons.

L'objectif est de créer une dynamique d'éducation populaire en lien avec les acteurs locaux. L'école offre alors une ouverture sur le monde extérieur et favorise le développement de la citoyenneté chez ses jeunes.

Le patrimoine historique et culturel du Nord-Pas de Calais

Les enfants connaissent tous la saveur du pain qui fut longtemps la nourriture essentielle de l'homme, mais n'ont pas idée de l'importance de l'activité rurale qu'elle engendre. C'est essentiel qu'ils connaissent leur patrimoine, ils pourront le découvrir par le biais d'une visite d'un four à pain, d'un écomusée, d'une ferme en polyculture / élevage, etc.

Les moulins notamment sont indissociables des paysages de la région, ils constituent de remarquables témoignages du patrimoine rural. 3000 moulins étaient en fonction dans la région au début du XIX^{ème} siècle, aujourd'hui une trentaine témoigne encore de cette histoire riche.

Par ce projet les enfants se plongeront dans leur histoire et découvriront le patrimoine d'une filière alimentaire locale.

Participation à une Fête locale

En cours d'année, les enfants participeront à une fête locale (journée du patrimoine, journée des moulins, fête de village, fête des moissons) afin de restituer les travaux de classes. Cet événement rassemblera les enfants, enseignants, parents d'élèves, les agriculteurs, les partenaires mais aussi les élus, services de la commune et les habitants.

Lors d'un moment festif, les classes pourront montrer leur récolte, expliquer leur projet, échanger avec leur famille, les habitants. La sensibilisation au développement durable via l'agriculture sera élargie à un public adulte avec la possibilité de créer une exposition, organiser une conférence-débat ou la projection d'un film sur la consommation responsable ou l'agriculture durable.

Les animations du MNLE

Préparation avec les enseignants, éducateurs et animateurs

Présentation du projet et utilisation de la mallette

→ 1/2 journée

Les 3 demi-journées avec la classe

	Présentation du projet et mise en place de la culture	Partenariat avec un agriculteur	Récolte du blé, et bilan de l'année
Durée	1/2 jour	1/2 jour	1/2 jour
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> En classe puis sur la parcelle à cultiver 	<ul style="list-style-type: none"> Sortie avec un agriculteur dans une ferme 	<ul style="list-style-type: none"> En classe puis sur la parcelle cultivée
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Éveiller l'intérêt des enfants Susciter le questionnement et la réflexion Évaluer les connaissances des enfants sur l'agriculture et les sensibiliser au développement durable Mettre en place des activités, préparer la parcelle et le semis du blé 	<ul style="list-style-type: none"> Appréhender l'agriculture à grande échelle Comprendre le métier d'agriculteur Comparer les différents modes de productions Faire le tour d'horizon des types d'agriculture Prendre du recul sur l'expérience à l'école Mettre en place des partenariats entre le groupe et les acteurs locaux pour prolonger les échanges 	<ul style="list-style-type: none"> Préparer la restitution Dresser un bilan de l'année Récolter le blé Découvrir la transformation du blé en farine : par une vidéo
Mots clés	Sensibilisation, éveil, semis	Partenariat, agriculture, comparaison	Restitution, bilan, récolte, pain, partenariat

7

Les journées vers le territoire

	Visite d'un moulin, fabrication du pain, participation à une fête locale
Durée	<ul style="list-style-type: none"> 2 jours minimum
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> Un moulin, fournil proche de l'établissement Une fête rurale proche de l'établissement
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Découvrir la transformation du blé en farine : en le réalisant dans un moulin Faire du pain Participer à une fête rurale Apprentissage communication, citoyenneté
Mots clés	<ul style="list-style-type: none"> Restitution, bilan, récolte, pain, partenariat



8

Le budget

Le projet étant territoriale et partenariale, les financements sont répartis :

Projet financé par l'établissement

Ce prix est par classe et pour l'année scolaire.

Mallette Pédagogique	Montant
Classeur ressource	34 €
<ul style="list-style-type: none"> • 52 fiches d'activités (recto verso plastifiées) • 3 intercalaires personnalisés • Classeur personnalisé 	
Livret enseignant : 50 fiches reliées	22 €
3 Guides de détermination	16,50 €
<ul style="list-style-type: none"> • Les vertébrés du champ de blé • Les petites bêtes du champ de blé • Les fleurs du champ de blé 	
Calendrier : 10 feuilles A4 plastifiées	6 €
Mallette en fibres naturelles	20 €
Mallette numérique : support CD	1,5 €
	100 €
Accompagnement par le MNLE	
3 demi-journées d'animation : 150 x 3	450 €
TOTAL	550 €

9

Le budget

Projet financé par la commune

Développement du projet avec la classe et les acteurs du territoire Accompagnement par le MNLE	500 €
<ul style="list-style-type: none"> - Formation des enseignants aux supports : mallette, site internet et forum - Accompagnement du projet, temps de suivi, réunion bilan, gestion du site internet 	

Projet financé par la collectivité de commune

Développement et participation à la dynamique territoriale Accompagnement par le MNLE	500 €
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en relation des acteurs locaux : mise en place des partenariats, réunions, etc. - Maîtrise d'œuvre : mise en place des rencontres, suivis, bilan, etc. - Les 2 journées vers le territoire animé par le MNLE : Visite d'un moulin, d'un fourmil, etc. Participation à une fête locale 	

10

Pour plus d'informations

MNLE Nord. Pas-de-Calais

95, rue de la chapelle - 59279 Loon-Plage

☎ 03.28.27.35.97 / 06.52.90.20.76

mnle.59.62@free.fr

<http://mnle5962.wix.com/mnle>

site national : www.mnle.fr

site du projet : <http://leddsecultive.toile-libre.org>

Céline Hauchard

Chargée de mission Education au Développement Durable

☎ 06.21.97.82.37

celine.hauchard@gmail.com

Christian Muys

Président MNLE Nord. Pas-de-Calais

☎ 06.52.90.20.76



Annexe 5 : Fiche de poste



Mouvement National de Lutte pour l'Environnement - Réseau Homme et nature
MNLE 59.62 – Association Régionale Nord. Pas-de-Calais

Ouverture de poste : **Mise en place et réalisation des projets d'éducation** **à l'environnement et au Développement Durable**

Intitulé du poste : Chargé de mission / Animatrice - animateur

Missions du poste

- Coordonner l'activité « Education à l'Environnement et au Développement Durable » du MNLE Nord-Pas de Calais : répartition du prévisionnel d'activités, suivi de l'avancée des différents dossiers, montage de projets, rédaction de bilans.
- Réaliser des animations pédagogiques, notamment auprès des scolaires.
- Accompagner des communautés éducatives dans des démarches de mise en place projet : animer des formations et réunions, rédiger des comptes rendus.
- Rechercher et assurer les relations avec différents partenaires.
- Réaliser une veille sur l'EEDD.
- Monter des réponses à des appels d'offre, ou monter de nouveaux projets.

Profil du candidat pour le poste :

- Expériences souhaitées dans le montage de projet et l'animation
- Etudes
 - Licence Coordinateur de projet d'Education au Développement Durable (ou équivalent)
 - BTS Gestion et Protection de la Nature (ou équivalent)
 - Formation dans l'animation (BAFA, etc.)

Compétences :

- Maîtriser le montage de projet d'éducation à l'environnement et au développement durable de A à Z : création, démarchage, recherches de partenaires, réalisation...
- Savoir animer auprès de différents publics : maternelle à adulte et savoir adapter les outils pédagogiques aux publics concernés
- Maîtriser les méthodes de communications : création d'outils de communication, mise à jour du site internet...
- Connaître les acteurs et enjeux lié aux développements durable

Aptitudes

- Autonomie dans la gestion et l'animation de projets, capacité à respecter un calendrier et un budget.
- Esprit d'initiatives
- Sens des contacts, maîtrise de soi dans les Relations publiques (partenaires, clients, pouvoirs publics...)

Poste à pouvoir au 1^{er} septembre 2012

Contrat à définir / 35 h

MNLE Nord. Pas-de-Calais - 95, rue de la chapelle - 59279 Loon-Plage

Président : Christian Muys _ mnle.59.62@free.fr _ 03.28.27.35.97 / 06.52.90.20.76

<http://mnle5962.wix.com/mnle> _ site du projet : <http://leddsecultive.toile-libre.org> _ site national : www.mnle.fr

Résumé

Le Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, association de type 1901, a fêté ses 30 ans. Conscient de l'ampleur des risques qui menacent la planète toute entière, le MNLE agit pour la diffusion des propositions de l'Agenda 21 du sommet de la Terre de Rio et pour leur mise en pratique. Pour cela des comités réalisent des actions d'information et d'échange par l'organisation de conférences et débats. D'autres se sont peu à peu positionnés dans le secteur de l'éducation à l'environnement, c'est le cas notamment du MNLE Nord-Pas de Calais.

Un stage dans cette structure, avec pour mission la mise en place du projet éducatif ***Le Développement Durable ça se cultive*** pour les établissements du Nord-Pas de Calais, a permis de développer ce volet.

Ce projet d'éducation au développement durable, initié par le MNLE de la région Rhône-Alpes, a été adapté à la région Nord-Pas de Calais. Cette démarche a demandé un travail d'analyse du contexte associatif et territorial, dans le but de mettre en relief les spécificités du territoire et de permettre le choix d'une méthodologie.

Mots-clés : éducation à l'environnement et au développement durable - territoire - agriculture - nord pas de calais - adaptation - projet

